LES NOYAUX VILLAGEOIS DE ST-HENRI

GUIDE DE CONNAISSANCE ET DE SENSIBILISATION

2017-08-18

Le Sud-Ouest
Montréal

SOMMAIRE

SECTION 1

HISTORIQUE DE ST-HENRI

SECTION 2

LES NOYAUX VILLAGEOIS
ST-AUGUSTIN, STE-MARGUERITE ET TURCOT

SECTION 3

TYPOLOGIES ARCHITECTURALES
Maison villageoise
Duplex
Triplex
Conciergerie

SECTION 4

RÉNOVATION
LEXIQUE

ANNEXES

- Dans le cadre du présent guide, le «village St-Henri» fait référence au village qui s'est développé le long du ruisseau Glen vers la fin du 18e siècle.

- Le «quartier St-Henri» fait référence à l'actuel statut et nomination populaire du secteur délimité par la rue de Carillon, la voie ferrée, la rue Notre-Dame, l'avenue Atwater, et la rue Ste-Ambroise.

- Il est important de distinguer le terme «noyau villageois» de celui de «faubourg».

  Un noyau villageois est une succession de bâtiments le long d'un chemin, tel qu'était le *«Village St-Henri»*. Le faubourg est une concentration plus dense de bâtiments situés sur plusieurs rues. Les secteurs de St-Augustin, Ste-Marguerite et Turcot sont donc davantage des faubourgs que des noyaux villageois. Toutefois, étant donné la popularisation du terme *«noyau villageois»*, c'est ce dernier qui est utilisé dans le cadre du présent guide.

1

HISTORIQUE DE ST-HENRI

INTRODUCTION

LE QUARTIER ST-HENRI

St-Henri est situé dans l'arrondissement du Sud-Ouest de la Ville de Montréal et ses limites sont définies telles que : la rue de Carillon, la voie ferrée, la rue Notre-Dame, l'avenue Atwater, et la rue Ste-Ambroise.

Le quartier s'est principalement développé autour du village St-Henri lors de la période d'industrialisation de Montréal entre 1825 et 1875, favorisée par l'établissement des infrastructures de transport dans le secteur.

La première partie de ce guide retrace l'évolution du quartier en décrivant les principales phases de formation de son cadre bâti. Ce phasage historique permet de retracer les grands groupes typologiques de son architecture qui subsistent encore aujourd'hui.

Ce guide a pour but d'attirer l'attention des propriétaires et des citoyens sur les qualités architecturales et urbaines du secteur, sur l'intérêt de les conserver et surtout de les mettre en valeur. Ce guide vise également à assurer que les projets de construction de nouveaux bâtiments ou les projets de modification des bâtiments existants s'intègrent bien aux ensembles bâtis d'origine.

Légende

A- St-Augustin
B- Ste-Marguerite
C-Turcot

1- Marché Atwater
2- Place St-Henri
3- Tracé ferroviaire
4- Autoroute Ville-Marie
5- Canal Lachine

Limites de St-Henri

HISTORIQUE DU CONTEXTE URBAIN

La formation du quartier St-Henri remonte au XVII siècle. Ces terres, à l'époque, faisaient partie du fief St-Joseph, et étaient situées à l'ouest du domaine St-Gabriel.

Jusqu'au XIX siècle, le commerce du cuir est le principal moteur économique de Montréal. Pour des raisons sanitaires, l'établissement des tanneries à l'intérieur de la cité est interdit. On voit alors s'établir des tanneries sur le chemin reliant la cité au village de Lachine, à l'endroit où coule le ruisseau Glen (tributaire du petit Lac St-Pierre).

C'est le long de ce chemin, appelé le chemin Upper Lachine (future rue Notre-Dame/rue St-Jacques), que vont s'installer à partir de 1780, des tanneurs, des selliers et autres artisans de cuir. L'endroit est alors connu sous le nom de «*Village St-Henri*», «*Village des Tanneries*» ou encore «*Tanneries des Rolland*», en référence à Gabriel Renoir dit Rolland, qui était le premier à y établir une tannerie en 1686.

Les quatre phases de formation suivantes sont établies à partir de l'implantation de ce noyau villageois sur les rangs agricoles du secteur :

1. **De 1800 à 1850** : La formation du *«Village St-Henri»*
2. **De 1850 à 1900** : Le développement des faubourgs
3. **De 1900 à 1950** : L'essor de la ville industrielle
4. **Après 1950** : La transformation de la métropole

Les événements significatifs qui ont contribué au développement du quartier St-Henri sont synthétisés dans chacune de ces phases, à l'aide de reconstitutions schématiques réalisées à partir de cartes anciennes. Les transformations morphologiques relatives à chacune des phases sont également décrites, principalement en ce qui a trait au réseau viaire, au découpage parcellaire, au cadre bâti et au paysage.

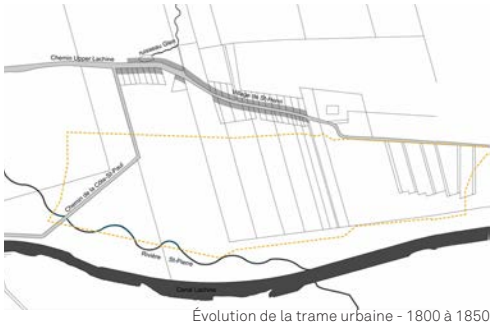

Évolution de la trame urbaine - 1800 à 1850

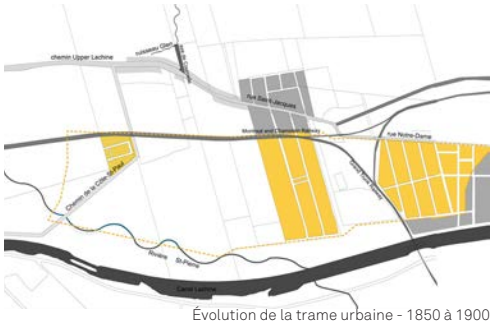

Évolution de la trame urbaine - 1850 à 1900

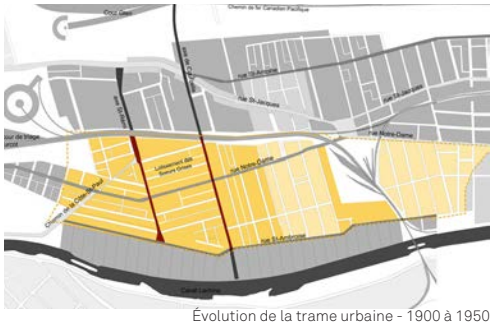

Évolution de la trame urbaine - 1900 à 1950

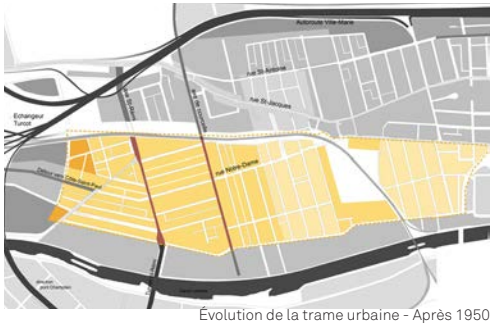

Évolution de la trame urbaine - Après 1950

Synthèse des cartes historiques selon quatre grandes phases de formation

PHASES DE FORMATION

DE 1800 A 1850: LA FORMATION DU VILLAGE ST-HENRI

Le village St-Henri commence à se développer vers la fin du 18e siècle. De nouvelles maisons sont construites de part et d'autre du chemin Upper Lachine, à l'est du village des tanneries établi à proximité du ruisseau Glen.

Le village compte environ 500 habitants lorsqu'en 1825, le canal de Lachine est ouvert à la navigation. Un vaste projet se met en place dont la construction va amorcer le développement industriel qui déferle sur le secteur par la suite. Déjà en 1843 on procédait au premier élargissement du canal. L'axe du canal de Lachine allait devenir le berceau de l'industrialisation à Montréal et au Canada.

Cette période est également marquée par l'ouverture du chemin de la Côte-St-Paul qui mène aux terres situées au sud du secteur et qui est relié au chemin Upper Lachine. L'exploitation agricole des terres divisées en rangs parallèles va influencer les développements subséquents du secteur.

Vue prise de la Côte des Tanneries-des-Rolland - Aquarelle -James Duncan (octobre 1839)source : Archives de la Ville de Montréal

H. W. Hopkins, Atlas of the city and island of Montreal, 1879
source : BAnQ

- Ouverture du canal Lachine
- Tracé des rues perpendiculairement au chemin Upper Lachine.
- Urbanisation graduelle à l'est des voies ferrées du Grand Tronc (Village St-Augustin).
- Apparition du village Turcot à l'ouest de l'actuel Chemin de la Côte-St-Paul.

DE 1850 À 1900: LE DÉVELOPPEMENT DES FAUBOURGS

Cette période a connu l'implantation du chemin de fer du Grand Tronc (aujourd'hui le CN). Les voies ferrées traversent le quartier St-Henri d'est en ouest et croisent un embranchement à proximité de la jonction des rues St-Joseph (Notre-Dame) et Upper-Lachine (St-Jacques). La mise en service du pont Victoria, en 1859, permettra le développement du transport ferroviaire.

L'ensemble de ces infrastructures de transport favorisent le développement des faubourgs résidentiels qui commencent à émerger autour des industries locales. Les faubourgs naissent sous l'action de quelques propriétaires qui subdivisent leurs terres en lots à bâtir. On assiste au lotissement de deux trames de rues orthogonales tracées de part et d'autre de l'embranchement de la voie ferrée.

Le cadre bâti durant cette époque est caractérisé par l'hybridation des types architecturaux ruraux et urbains étant donné la proximité de la campagne. Ainsi, dans les zones construites dans les années 1850 et au début des années 1860, la maison villageoise est dominante. Vers la fin de cette période, les immeubles de type plex commencent à être construits.

Village des Tanneries. St-Henri -Alexandre Henderson (1859)
source : Musée Mc Cord

Chas. E. Goad, Atlas of the City of Montreal, 1890
source : BAnQ

- Densification et étalement des faubourgs (principalement vers l'ouest)
- Installation d'abattoirs industriels au coeur du quartier St-Henri, à l'emplacement de l'actuel Square Sir-Georges-Etienne-Cartier.
- 1er Projet de lotissement des terres des Soeurs Grises (entre les rues St-Rémi et de Courcelles). Ce projet ne sera pas réalisé.

DE 1900 A 1950: L'ESSOR DE LA VILLE INDUSTRIELLE

À la fin du XIX siècle, la ville de Montréal est une importante métropole vu son essor industriel. L'aménagement de deux grandes gares de triage (la cour Glen du CP et la cour Turcot du CN) stimule le lotissement de grandes parcelles en bordure du canal de Lachine. L'implantation d'ensembles industriels au coeur du quartier, souvent le long des grands axes ferroviaires, confirme la vocation industrielle de St-Henri.

Ce dernier sera annexé à la Ville de Montréal en 1905. En effet, une importante série d'annexions redéfinit le territoire de Montréal entre 1905 et 1918. Cette présence du pouvoir municipal favorise les projets d'aménagement des espaces urbains. Le square Sir-George-Etienne-Cartier en est l'un des meilleurs exemples.

Au niveau du réseau viaire, cette période a été marquée par l'ouverture de la rue St-Rémi dont la portion nord-est est l'ancien chemin de la Côte-St-Paul. La rue Notre-Dame, quant à elle, est prolongée au-delà du chemin de la Côte-St-Paul avec l'aménagement d'îlots perpendiculaires à la rue. Un prolongement de la rue de Courcelles est également aménagé vers le sud et vers le nord, sous le chemin de fer du CP.

Rue St-Augustin (1945) source : BAnQ 06M_P48S1P11923

- Prolongement des rues St-Rémi, Notre-Dame, de Courcelles et Ste-Emilie
- Aménagement du square Sir-George-Etienne-Cartier sur le site des abattoirs
- Apparition de logements ouvriers bordant la rue St-Ambroise et faisant front au secteur du canal de Lachine
- Canalisation de la rivière St-Pierre entre les rues St-Ambroise et Ste-Marie
- Urbanisation totale du quartier St-Henri

Chas. E Goad, Atlas of the City of Montreal and vicinity, 1914
source : BAnQ

À la fin de cette période, la totalité du secteur est lotie et densifiée, ce qui unifie sa structure urbaine.

Cette période de développement verra la naissance du logement standardisé. Progressivement, les efforts de réglementation de la construction résidentielle qui débute à Montréal vers 1880, stimuleront la création d'un nouveau mode de lotissement.

La présence des ruelles simples en «I» puis en «H» permet de former des îlots avec un parcellaire régulier. De plus, l'obligation de l'implantation avec une marge de recul avant amène la translation de l'escalier d'accès aux logements des étages supérieurs vers l'extérieur, ce qui influence grandement le cadre bâti des quartiers montréalais à cette époque. Le triplex avec escalier extérieur fait donc son apparition à cette époque. Il est accompagné de plusieurs variantes notamment le duplex avec escalier extérieur, et le multiplex.

Rue de Courcelles 1929 (source : VM6-D1901-30-053)

Rue St-Antoine et du Collège (1938) source : archives de la Ville de Montréal
VM166-R3082-2-2344-4566O

APRÈS 1950: LA TRANSFORMATION DE LA MÉTROPOLE

Après la Seconde Guerre mondiale, la croissance du transport de marchandises par camions et l'ouverture de la voie maritime du St-Laurent dans la seconde moitié des années 50 diminuent l'importance du canal de Lachine et des voies ferrées qui le longent. Il sera désaffecté définitivement en 1970.

Puis, c'est l'émergence des grandes infrastructures qui fera en sorte que Montréal connaîtra des transformations majeures.
D'abord, la construction de l'échangeur Turcot à l'intersection des deux nouvelles voies rapides Décarie et Ville-Marie, conduit à la démolition de nombreux îlots dans le quartier. Dorénavant, c'est une logique de circulation véhiculaire qui dicte la planification du territoire.
On assiste à la construction d'un tunnel permettant de franchir le canal dans l'axe de la rue St-Rémi. Les cours de triage Turcot et Glen à l'ouest et au nord du quartier sont démantelées, avec un élargissement de l'emprise ferroviaire entre les rues St-Rémi et de Courcelle.

Le quartier St-Henri, autrefois centré sur les activités industrielles du canal de Lachine, profite maintenant de l'essor du développement immobilier généré par l'aménagement de ce même canal en espace public récréatif linéaire et sa réouverture pour la navigation de plaisance en 2002.

Construction de l'échangeur Turcot (1966)
source : Archives de Montréal - VM94-B029-001

Photoaérienne de1973, effectuée par la Photographic Surveys Inc.
source : (portail données ouvertes VdeM)

- Construction de l'échangeur Turcot
- Démantèlement des cours de triage Turcot et Glen
- Création du tunnel St-Rémi
- Création du marché et du tunnel Atwater

2

LES NOYAUX VILLAGEOIS

LES NOYAUX VILLAGEOIS
ST-AUGUSTIN, STE-MARGUERITE ET TURCOT

Les noyaux villageois ont fait l'objet d'études spécifiques afin de déterminer leurs limites selon des critères bien particuliers. Les noyaux correspondent à un ensemble cohérent et homogène de rues, parcelles et bâtiments tel que peut le percevoir un piéton et qui traduit une réalité historique significative. Ce sont les premières traces d'établissement dans le quartier.

Les délimitations ne sont pas faites au centre des rues, mais bien de part et d'autre de celles-ci afin de considérer l'ensemble du cadre bâti de la rue.

Le village St-Augustin est délimité au nord par la bande de bâtiments au sud de la rue Notre-Dame, à l'ouest par la rue Bérard et l'avenue Atwater, au sud par la rue St-Ambroise et à l'est par la rue Maria et la friche bordant la voie ferrée.

Le village Ste-Marguerite est délimité au nord par la rue Aquin, à l'ouest par la bande de bâtiments bordant la rue St-Ferdinand, au sud par la rue St-Ambroise et à l'est par la bande de bâtiments bordant la rue Ste-Marguerite.

Le village Turcot est délimité au nord par le chemin de fer, à l'ouest par la rue Saint-Rémi, au sud par la rue Turcot et les bâtiments bordant la rue Sainte-Clotilde, et à l'est par la rue Saint-Alphonse.

LE PAYSAGE PARTICULIER DES FAUBOURGS

Construits progressivement à partir du premier tiers du XIX siècle, les villages St-Augustin, Ste-Marguerite et Turcot sont des lotissements ouvriers présentant les caractéristiques spatiales des villages anciens de Montréal:

- le parcellaire est formé de lots en lamelles étroites et peu profondes;
- les îlots ne comportent pas de ruelle, celle-ci n'apparaîtra que vers 1885 à Montréal;
- les rues sont de faible emprise, les trottoirs sont étroits;
- l'accès à la cour arrière se fait par la porte cochère;
- les bâtiments sont généralement implantés à l'alignement de la rue;
- les bâtiments sont de petit gabarit, sans sous-sol et n'ont souvent que deux étages;
- les rues ne comportent souvent aucun arbre d'alignement en raison de l'exiguïté du domaine public et de l'absence de cour avant paysagée, la végétation est limitée aux cours arrière.

Les typologies bâties résidentielles initiales sont la maison villageoise, héritée du modèle rural, souvent en retrait de la rue et la maison villageoise à toit plat, à deux étages, entre murs mitoyens qui est davantage adaptée à l'îlot urbain.
À l'examen des codes de couleur apparaissant dans les cartes historiques, on constate que ces typologies initiales, revêtues d'un parement de clin de bois, sont progressivement remplacées, dans le dernier tiers du XIXe, par les diverses typologies de plex, plus denses et revêtues de maçonnerie.
Contrairement aux autres noyaux villageois de Montréal, le processus d'évolution et de densification n'a pas été complété ici. Dans leur état actuel, les villages St-Augustin, Ste-Marguerite et Turcot présentent un paysage où subsiste un nombre impressionnant de typologies initiales, complétées par l'éventail complet des typologies résidentielles traditionnelles.

Il en résulte une véritable encyclopédie de l'évolution des types, témoignages uniques de la vie dans les quartiers ouvriers liés à l'essor industriel de Montréal au XIX siècle

Extrait du film *À St-Henri le cinq septembre*
source : ONF

Extrait du film *À Saint-Henri le cinq septembre*
source : ONF

Extrait du film *À Saint-Henri le cinq septembre*
source : ONF

Extrait du film *À Saint-Henri le cinq septembre*
source : ONF

LES NOYAUX VILLAGEOIS
ST-AUGUSTIN ET STE-MARGUERITE

1890

1907

Les villages de St-Augustin et Ste-Marguerite sont apparus lors d'un processus d'urbanisation qui a débuté vers les années 1850, au cours du développement des faubourgs.

Le village de St-Augustin prend forme lorsque Andrew Brewster décide de lotir une portion de sa terre délimitée à l'est par la rue Rose-de-Lima et à l'ouest par la rue St-Ferdinand. Le village de Ste-Margerite résulte quant à lui d'une décision de Philippe Turcot et Ferdinand Perrin de lotir une portion de leurs terres et de tracer les rues Ste-Marguerite, St-Philippe et St-Ferdinand.

L'implantation des voies ferrées du Grand Tronc en 1857 a empêché l'ouverture de nouvelles rues à l'ouest de la rue St-Augustin. Néanmoins, la construction de la tannerie industrielle Edward Moseley en 1859, en bordure du canal de Lachine, favorise le développement urbain sur les parcelles des îlots déjà lotis. Une petite communauté s'installe durant les années 1860 et forme le premier noyau villageois du quartier St-Henri.

La majorité des habitations de première édification étaient des maisons villageoises construites en bois. Certaines maisons villageoises sont implantées en fond de propriété, donnant lieu à de très grandes cours avant.

Les bâtiments des noyaux villageois se caractérisent par leurs portes cochères, leurs escaliers extérieurs, leurs revêtements de clin de bois et leurs toits en mansarde. Il est intéressant de noter que plusieurs bâtiments aux intersections des rues se trouvent avec le coin tronqué.

Cette période a été marquée également par le prolongement vers l'ouest des rues Notre-Dame et Ste-Emilie.

1914

À la fin du XIX siècle et au début du XX, l'implantation des industries le long du canal de Lachine, au sud de la rue St-Ambroise, génère la densification par la construction de logements ouvriers entrainant l'appartition de nouvelles typologies de bâtiments résidentiels. Les maisons villageoises sont alors remplacées par des habitations multifamiliales, en brique.

1949

La cour de triage du Grand Tronc a pris de l'ampleur vers 1950, causant la démolition de beaucoup de bâtiments en bordure de la voie ferrée au sud de la rue Ste-Emilie, causant aussi l'interruption de la rue Ste-Emilie.

Par ailleurs, l'ouverture du tunnel Ste-Marguerite a provoqué la démolition de quelques bâtiments bordant cette dernière, au nord de la rue Notre-Dame. On remarque également sur la carte de 1949 la présence de l'école Jacques-Viger (en bleu), disparue aujourd'hui et remplacée par le parc Jacques-Viger.

Cette période a été marquée également par la construction du marché Atwater et l'ouverture du pont Atwater.

3

TYPOLOGIES ARCHITECTURALES

LES TYPOLOGIES ARCHITECTURALES

IDENTIFICATION DES TYPOLOGIES

Ce guide porte sur les principaux types architecturaux résidentiels datant d'avant 1960, présents dans les secteurs de St-Augustin et de Ste-Marguerite. Ces types ont principalement été identifiés à partir d'observations sur le terrain et de relevés photographiques.

Les critères nécessaires à l'identification des types architecturaux sont : le mode d'implantation du bâtiment, la volumétrie générale, le nombre de logements et le mode d'accès à ces logements.

LES TYPOLOGIES

Les quatre critères précédemment énoncés ont permis d'identifier quatre (4) types :

- Maison villageoise
- Duplex
- Triplex
- Conciergerie

Chacun des 4 types comporte des variantes selon la forme de la toiture ainsi que le mode d'accès au bâtiment.

MAISON VILLAGEOISE

Toit à deux versants

À mansarde

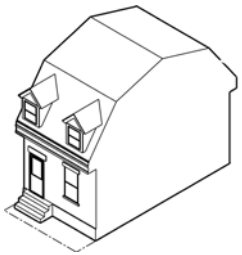

À toit plat

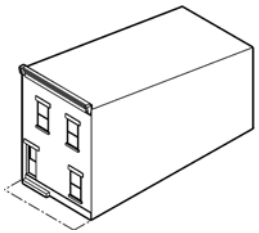

DUPLEX

Escalier intérieur

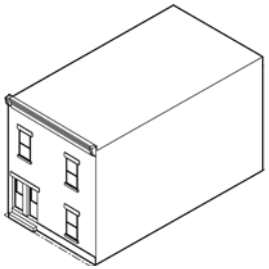

Escalier extérieur

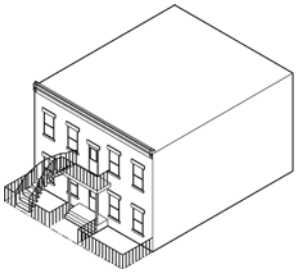

Avec porte-cochère

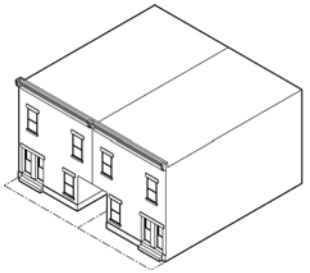

Mixte avec RDC commercial

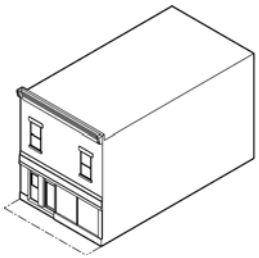

TRIPLEX

Escalier intérieur

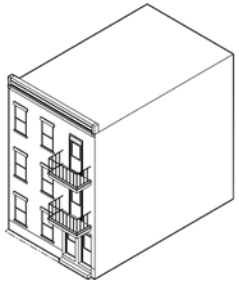

Escalier extérieur

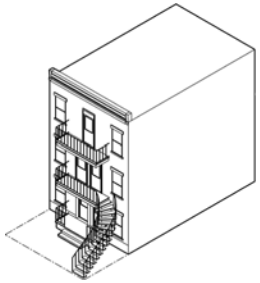

Avec porte-cochère

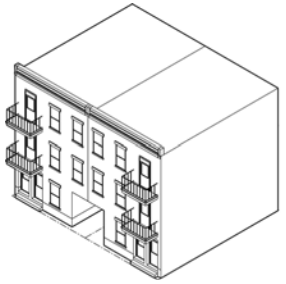

Mixte avec RDC commercial

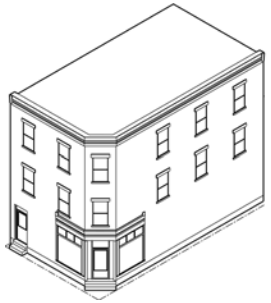

Multiplex

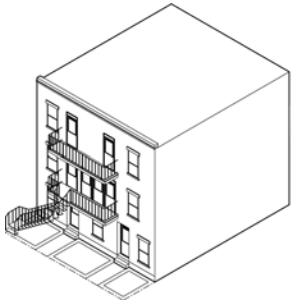

CONCIERGERIE

Walk-up

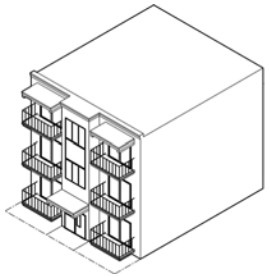

MAISON VILLAGEOISE

INTRODUCTION

Les maisons villageoises sont les plus anciennes de St-Henri. Ce sont des maisons construites avant 1875, dérivées de la maison québécoise rurale typique reconnaisable par sa toiture à deux versants dont le larmier avant recouvre une grande galerie. Généralement construites en bois, plusieurs maisons villageoises ont disparu en raison d'incendies. À l'exception de quelques exemples dans le village St-Augustin, les maisons villageoises ont été construites de façon isolée plutôt qu'en série.

La toiture à deux versants est remplacée par la toiture à mansarde pour permettre un plus grand étage sous les combles. Le toit plat à une seule pente vers l'arrière est le prédécesseur du toit plat goudronné des bâtiments de type «plex».

Trois variantes du type maison villageoise ont été identifiées :

- maison villageoise avec toiture à deux versants
- maison villageoise avec toiture à mansarde
- maison villageoise à toit plat

4

3

2

1

1 - Maisons villageoises avec toiture à deux versants
110, 118 et 124 rue St-Augustin

2 - Maison villageoise à toit plat
84 rue St-Augustin

3- Maison villageoise avec toiture à mansarde
96 rue St-Augustin

4 - Maison Villageoise avec toiture à deux versants
109 rue Turgeon (IIP)

MAISON VILLAGEOISE - TOITURE À DEUX VERSANTS

La maison villageoise est implantée avec une marge de recul et peut comporter une galerie en façade. Son rez-de-chaussée est peu dégagé du sol. Sa hauteur est généralement d'un étage avec un second étage sous les combles éclairé par des lucarnes à pignon.

Les fondations sont généralement en pierre, parfois recouvertes de crépis de ciment. Le corps est généralement en clin de bois. Dans certains cas, le clin a été remplacé par un parement de vinyle, d'aluminium ou de brique d'argile. Le toit est recouvert de tôle traditionnelle, bien que souvent remplacée par du bardeau d'asphalte. Il est soutenu à l'endroit de la galerie par des colonnes de bois tournées.

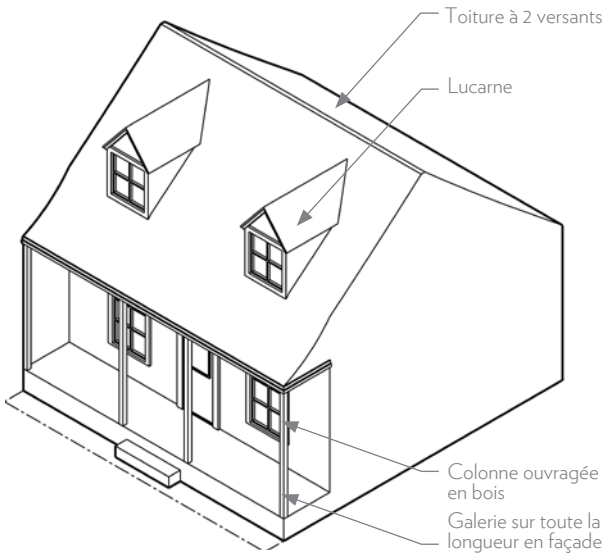

IMPLANTATION

- Isolée, jumelée ou contiguë.
- Marge de recul avant inférieure généralement à 1,5m.
- Marge latérale permettant l'accès à la cour arrière.

VOLUMÉTRIE

- Rez-de-chaussée très peu surélevé du sol (max. 3 contremarches)
- Galerie occupant toute la largeur de la façade. Les galeries sont d'une profondeur de 3' à 5' (915 à 1524mm) et sont faites de planches de bois bouvetées. Une balustrade de bois est parfois présente autour de la galerie
- Corps régulier sans saillie.
- Rez-de-chaussée et étage sous les combles
- Toit à deux versants généralement doté de lucarnes

TRAITEMENT DES FAÇADES

- Composition généralement symétrique
- Alignement horizontal des fenêtres du rez-de-chaussée.
- Absence d'alignement vertical entre les fenêtres du rez-de-chaussée et les lucarnes. Généralement une lucarne de moins que le nombre d'ouvertures présentes au RDC.
- Encadrement des ouvertures (chambranles) et planches cornières peints de couleurs contrastantes.
- Le traitement des encadrements des ouvertures est en adéquation avec le parement extérieur.

Maison Villageoise
147 rue Bourget

Maison villageoise jumelée
90 rue Ste-Marguerite (IIP)

MAISON VILLAGEOISE - TOITURE À MANSARDE

La maison villageoise avec une toiture à mansarde est une évolution type. Elle propose des avantages en termes d'espace de vie car elle propose un deuxième étage plus grand.

Elle est implantée généralement sans marge de recul. Son rez-de-chaussée est très peu dégagé du sol. Sa hauteur est généralement de 1½ étage.

Les fondations sont généralement en pierre, parfois recouvertes de crépis de ciment. Le corps est en clin de bois ou en maçonnerie. Le toit est en tôle traditionnelle souvent remplacée par du bardeau d'asphalte.

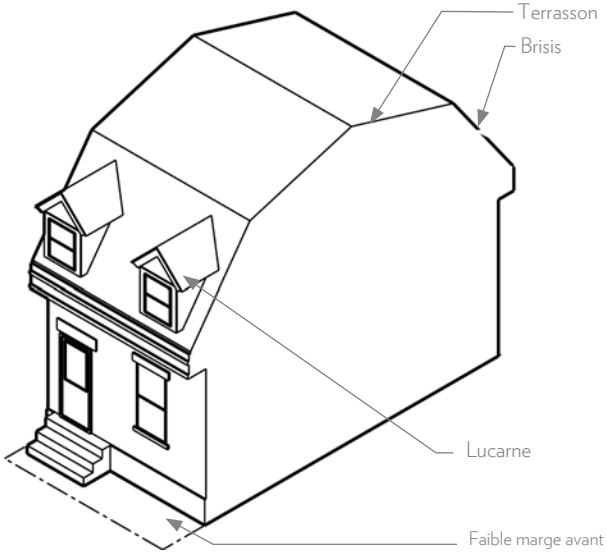

IMPLANTATION

- Isolée, jumelée ou contiguë.
- Sans marge avant.

VOLUMÉTRIE

- Rez-de-chaussée très peu surélevé du sol (max. 3 contremarches)
- Corps régulier sans saillie.
- Hauteur de 1½ étage.
- Toit à mansarde généralement doté de lucarnes.

TRAITEMENT DES FAÇADES

- Composition généralement symétrique
- Alignement horizontal des fenêtres du rez-de-chaussée.
- Absence d'alignement vertical entre les fenêtres du rez-de-chaussée et les lucarnes. Généralement une lucarne de moins que le nombre d'ouvertures présentes au RDC.
- Encadrement des ouvertures et planches cornières peints de couleurs contrastantes.
- Le traitement des encadrements des ouvertures est en adéquation avec le parement extérieur.

Maison villageoise avec toit à mansarde
272 rue St-Philippe

Maison villageoise avec toit en mansarde
250 rue Ste-Marguerite

MAISON VILLAGEOISE À TOIT PLAT

La maison villageoise continue d'évoluer. Une variante construite avec une toiture à pente unique vers l'arrière permet un deuxième étage complet.

Elle est implantée généralement sans marge de recul. Son rez-de-chaussée est légèrement dégagé du sol. Sa hauteur est généralement de 2 étages.

De forme simple et de plan rectangulaire, sa composition est proche de celle du duplex avec escalier intérieur.

Les fondations sont généralement en pierre, parfois recouvertes de crépis de ciment. Le corps est en clin de bois ou en maçonnerie. La corniche peut être ouvragée ou simple.

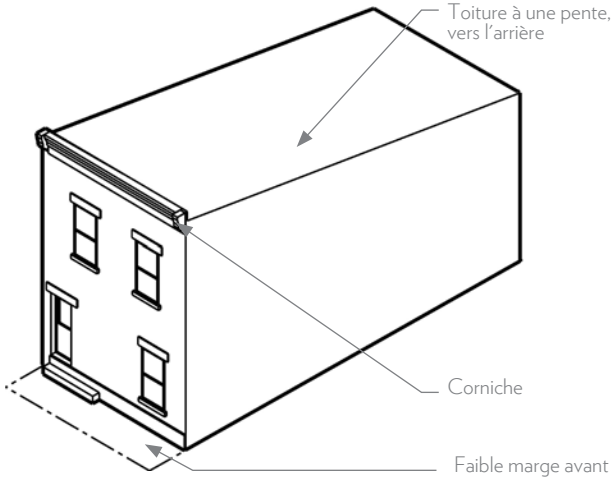

IMPLANTATION

- Isolée, jumelée ou contiguë.
- Sans marge avant.

VOLUMÉTRIE

- Rez-de-chaussée très peu surélevé du sol (max. 3 contremarches)
- Corps régulier sans saillie.
- Hauteur de 2 étages, parfois 3 étages.
- Toit plat.

TRAITEMENT DES FAÇADES

- 2 compositions : symétrique ou asymétrique.
- Alignement horizontal des fenêtres du rez-de-chaussée.
- Absence d'alignement vertical entre les fenêtres du rez-de-chaussée et celle du 1er étage.
- Le traitement des encadrements des ouvertures est en adéquation avec le parement extérieur.

Maison villageoise à toit plat
88 rue St-Augustin

Maison villageoise à toit plat
514 rue St-Philippe

MAISON VILLAGEOISE

COMPOSANTES ARCHITECTURALES

MATÉRIAUX

La maison villageoise possède presque toujours une fondation de pierre d'environ 1' (300mm) de haut qui permet de l'isoler du sol. Son parement est habituellement un clin de bois avec des composantes architecturales, à la fois sur les angles du bâtiment (planches cornières) et autour des ouvertures (chambranles) de couleur contrastante.

La toiture, qui prend différentes formes, était à l'origine en métal, mais a souvent été remplacée à travers les années par du bardeau d'asphalte. La forme du toit évolue et permet de passer d'une maison à 1 étage avec combles à une maison à 2 étages complets.

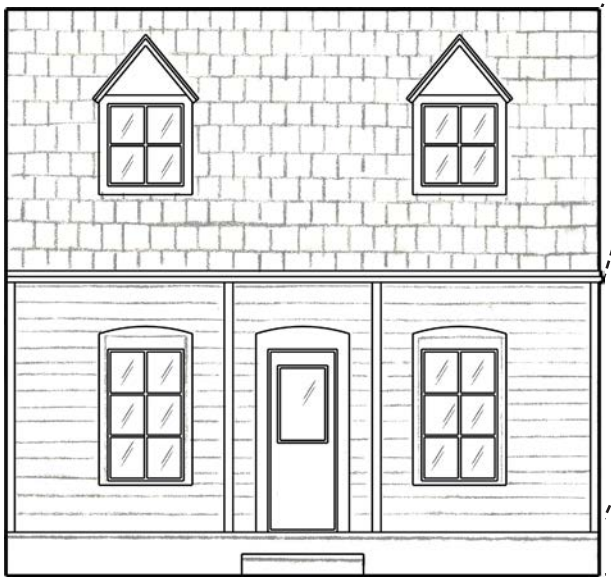

TOITURE

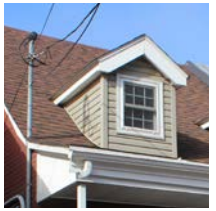

CORPS

FONDATION

OUVERTURES

Les ouvertures sont des composantes architecturales importantes dans la composition d'un bâtiment. Les principales caractéristiques sont :

- → le type d'ouverture
- → les dimensions générales
- → les proportions et divisions du vitrage
- → la matérialité

Les fenêtres des maisons villageoises sont habituellement des fenêtres à battants s'ouvrant vers l'intérieur ou parfois des fenêtres à guillotine avec deux vitres d'égales dimensions. La dimension du vitrage est un indicateur de l'ancienneté de la maison. Plus les carreaux sont de petites dimensions, plus l'âge du bâtiment est important.

Les portes sont souvent simples, sans imposte et avec une proportion de vitrage limité. Les doubles portes avec chassis étaient courantes mais ont souvent été remplacées par une porte simple à panneaux.

Traditionnellement les portes et fenêtres étaient faites en bois, le plus couramment du pin ou un autre bois tendre qui était peint. Les ouvertures à l'étage sont dans des lucarnes avec un fronton triangulaire.

FENÊTRES

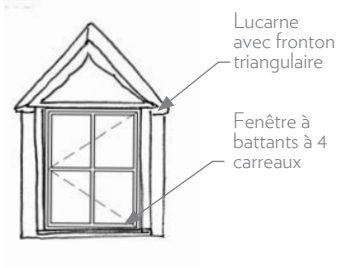

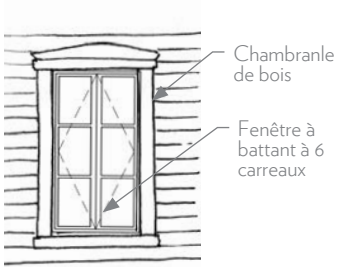

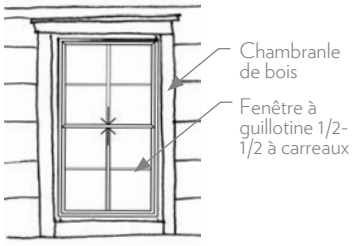

PORTES

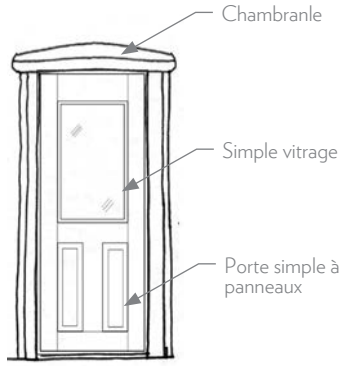

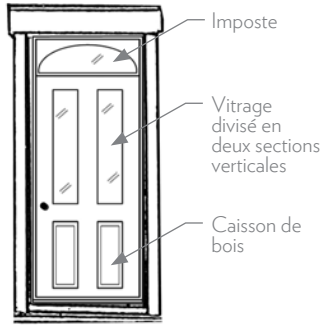

DUPLEX

INTRODUCTION

L'immeuble de type duplex est très répandu dans l'arrondissement du Sud-Ouest. La construction des bâtiments appartenant à ce type s'étend principalement durant les périodes historiques du développement des faubourgs (1850 à 1900) et de l'essor de la ville industrielle (1900 à 1950).

Le duplex avec escalier intérieur est le premier type de bâtiment multifamilial construit dans le quartier. Il s'agit d'un bâtiment résidentiel de deux étages avec deux logements superposés.

Dans les secteurs St-Augustin et Ste-Marguerite, le duplex est présent sous diverses formes. Il peut être aligné sur la ligne de lot avant ou posséder une marge de recul.

Quatre variantes du type duplex ont été identifiées :

- duplex avec escalier intérieur
- duplex avec escalier extérieur
- duplex avec porte cochère
- duplex mixte avec rez-de-chaussée commercial.

3

2

1

1 - Duplex avec porte cochère
260 rue Rose-de-Lima

2 - Duplex avec escalier intérieur
343 rue Ste-Marguerite

3 - Duplex avec escalier intérieur
183 rue Rose de Lima

DUPLEX - ESCALIER INTÉRIEUR

Le duplex avec escalier intérieur est un bâtiment de deux étages, de deux logements superposés, avec toit plat et généralement implanté sans marge de recul avant. Les accès aux logements se situent au rez-de-chaussée, de sorte que les portes peuvent être jumelées ou séparées par une fenêtre.

Le socle du bâtiment est généralement revêtu de pierres à bossage. Le corps est revêtu de briques, parfois de pierres à bossage ou de clin de bois. Les balcons sont en bois et les garde-corps sont en acier. Les marches qui permettent l'accès au rez-de-chaussée sont généralement en maçonnerie.

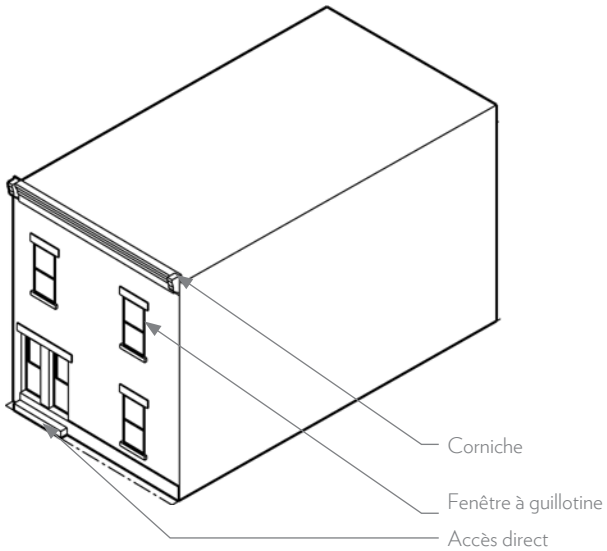

IMPLANTATION

- Contiguë.
- Bâtiment généralement sans marge de recul avant et latéral.

VOLUMÉTRIE

- Plan de forme rectangulaire et sans saillie.
- Hauteur de 2 étages.
- Rez-de-chaussée très peu surélevé du sol (maximum de 3 contremarches).
- Possibilité d'un balcon au-dessus des portes d'entrée qui empiétent sur le domaine public étant donné l'alignement zéro du bâtiment.
- Toit plat.

TRAITEMENT DES FAÇADES

- Socle démarqué par un ou deux rangs de pierres à bossage.
- 2 compositions : portes séparées (alternance portes et fenêtres et aucun alignement vertical des ouvertures) ou portes jumelées (portes à une extrémité et alignement vertical et horizontal des ouvertures).
- Couronnement avec corniche plus ou moins ouvragée, souvent en bois.
- Le traitement des encadrements des ouvertures est en adéquation avec le parement extérieur.

Duplex avec escalier intérieur
101 rue Turgeon

Duplex avec escalier intérieur
4303 rue Tourville

DUPLEX - ESCALIER EXTÉRIEUR

Le duplex avec escalier extérieur est un bâtiment de deux étages, implanté avec une marge de recul avant et caractérisé par la présence d'un escalier extérieur qui permet de rejoindre le balcon où est située la porte d'accès au logement de l'étage.

Le duplex avec escalier extérieur a été construit de façon simultanée au triplex avec escalier extérieur, lors de l'essor de la ville industrielle de 1900 à 1950.

Le socle du bâtiment est généralement revêtu de pierres à bossage. Le corps est majoritairement revêtu de briques, parfois de pierres à bossage. Les balcons et marches d'escalier sont en bois et les garde-corps sont en acier. Les marches qui permettent l'accès au rez-de-chaussée sont généralement en maçonnerie.

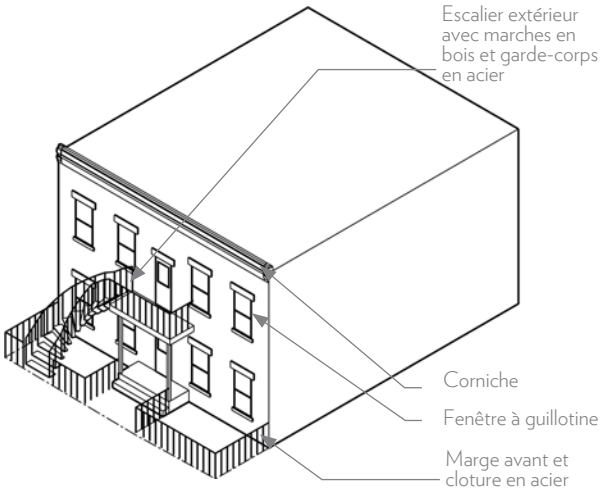

IMPLANTATION

- Contiguë.
- Marge avant variant de 2 à 4,5 m. Aménagement des cours avant sobres parfois délimité par une clôture basse en acier.

VOLUMÉTRIE

- Rez-de-chaussée très peu surélevé du sol (max. 4 contremarches).
- Plan de forme rectangulaire.
- Hauteur de 2 étages.
- Balcon généralement présent au-dessus du porche d'entrée.
- Escalier extérieur en forme de "L" ou en courbe donnant accès latéralement au balcon.
- Toit plat.

TRAITEMENT DES FAÇADES

- Socle peu exprimé et fondation apparente.
- Composition symétrique : les portes forment la travée verticale centrale. Les 2 travées latérales sont constituées d'un alignement vertical de fenêtres.
- Couronnement démarqué par une corniche plus ou moins ouvragée ou un parapet, selon le cas, pouvant être très simple (solin métallique). Possibilité de trouver aussi un léger avant-toit pour marquer le couronnement.
- Le traitement des encadrements des ouvertures est en adéquation avec le parement extérieur.

Duplex avec escalier extérieur
235 rue Turgeon

Duplex avec escalier extérieur
223 rue Ste-Marguerite

DUPLEX - AVEC PORTE COCHÈRE

Le duplex avec porte cochère est présent lorsque l'îlot ne possède pas de ruelle. Le duplex avec porte cochère est un bâtiment de deux étages avec toit plat, généralement implanté sans marge de recul avant. Le passage cocher est généralement située entre deux duplex et permet un accès à la cour arrière. Elle peut également occuper une des extrémités d'un duplex.

Le socle du bâtiment est généralement revêtu de pierres à bossage. Le corps est majoritairement revêtu de briques, parfois de pierres à bossage. Les balcons sont en bois et les garde-corps sont en acier. Les marches qui permettent l'accès au rez-de-chaussée sont généralement en maçonnerie.

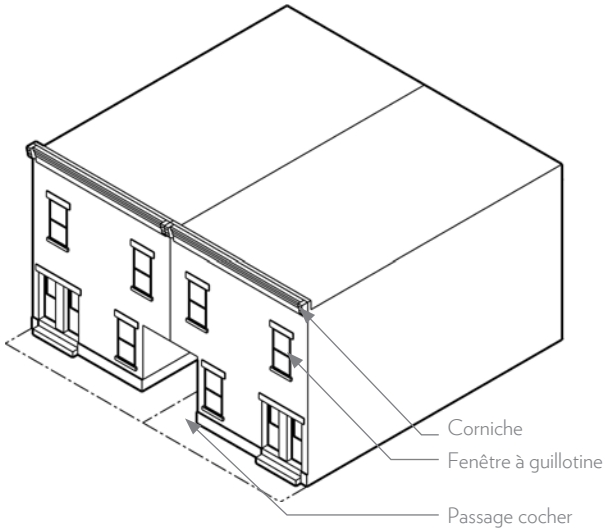

IMPLANTATION

- Contiguë.
- Bâtiment majoritairement sans marge de recul avant.

VOLUMÉTRIE

- Rez-de-chaussée peu surélevé.
- Plan de forme rectangulaire.
- Hauteur de 2 étages.
- Possibilité de balcon au-dessus des portes d'entrée.
- Toit plat.

TRAITEMENT DES FAÇADES

- Socle démarqué par un à trois rangs de pierres.
- Composition asymétrique formée de deux travées verticales. La première travée est formée d'un alignement des portes jumelées au rez-de-chaussée et des fenêtres aux étages. La deuxième travée est formée uniquement d'un alignement vertical de fenêtres.
- Couronnement avec une corniche ouvragée à modillons ou à consoles sous la mansarde.
- Le traitement des encadrements des ouvertures est en adéquation avec le parement extérieur.
- L'accès via le passage cocher est souvent restreint par des portes cochères qui sont habituellement en bois avec des ouvertures pour permettre la ventilation ou des grille en acier. Parfois des petites portes, à l'échelle d'un homme y est intégrée.

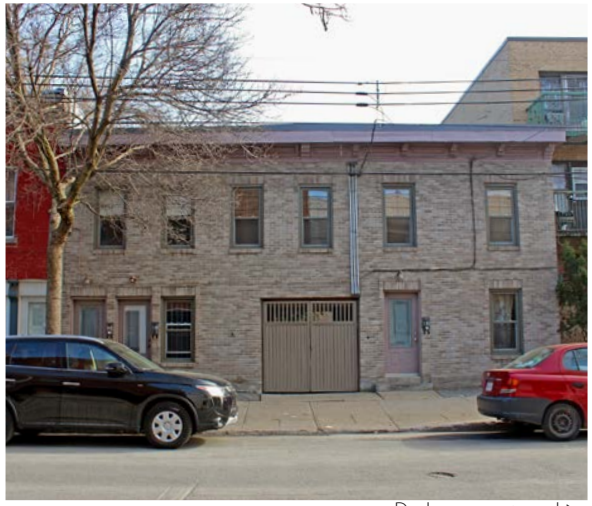

Duplex avec porte-cochère
135 rue Turgeon

Duplex avec porte cochère
251 rue St-Augustin

DUPLEX - MIXTE, RDC COMMERCIAL

Le duplex à vocation commerciale est un duplex dont le rez-de-chaussée est occupé par un commerce.

La composition architecturale de ces bâtiments présente une division claire entre le rez-de-chaussée et les autres étages qui se concrétise par le changement de matériau de revêtement, la présence d'un entablement et de vitrines commerciales.

Par ailleurs, cette typologie est généralement implantée sur les rues commerciales ou en coin de rues résidentielles.

Le socle du bâtiment est généralement revêtu de pierres à bossage, de pierres de taille ou de béton. Le corps peut être revêtu de briques, ou de pierres à bossage.

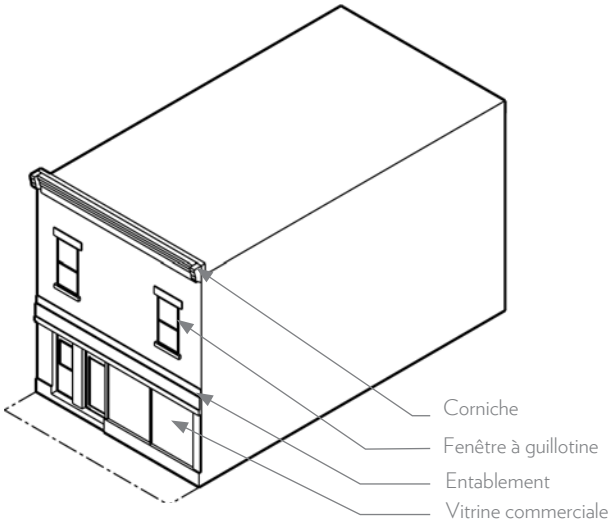

IMPLANTATION

- Implantation contiguë.
- Bâtiment sans marge de recul avant et latérale.

VOLUMÉTRIE

- Rez-de-chaussée très peu surélevé du sol (de une à deux contremarches).
- Plan de forme rectangulaire simple.
- Hauteur de deux étages.
- Possibilité de balcons et de fenêtres en saillie sur les étages supérieurs.
- Toit plat.

TRAITEMENT DES FAÇADES

- Le rez-de-chaussée est caractérisé par une vitrine et un entablement plus ou moins ouvragé, généralement en bois. Situé en coin de rue, le traitement commercial du rez-de-chaussée se prolonge sur 2 à 3 mètres sur la façade latérale.
- Composition : alignement vertical et horizontal des ouvertures.
- Couronnement, corniche ouvragée. S'il est implanté sur un coin de rue, la corniche couvre les 2 façades.
- Le traitement des encadrements des ouvertures est en adéquation avec le parement extérieur.

Duplex mixte avec rez-de-chaussée commercial
4615 rue Notre-Dame Ouest

Duplex mixte avec rez-de-chaussée commercial
3900 rue Notre-Dame Ouest

DUPLEX

COMPOSANTES ARCHITECTURALES

MATÉRIAUX

Le socle est composé d'un ou deux rangs de pierre alors que le corps principal du bâtiment consiste en un parement de maçonnerie. C'est habituellement une brique d'argile de couleur variable, allant du rouge au brun terre. Le module de brique et la proportion des joints de maçonnerie sont variables. La corniche est en bois et des détails de menuiserie plus ou moins élaborés composent l'ornementation de celle-ci.

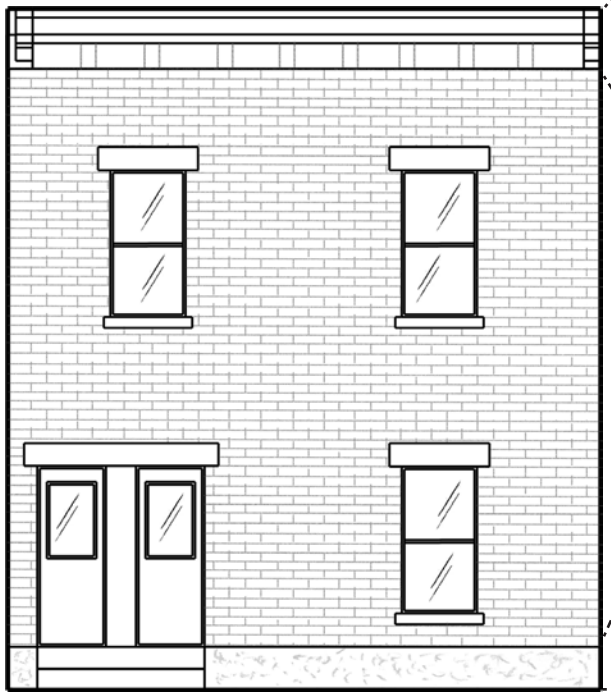

COURONNEMENT

CORPS

FONDATION

Couronnement avec corniche de bois plus ou moins élaborée

Corps avec parement de brique d'argile de couleur variable avec joint de motier de couleur similaire et assez épais (6mm).

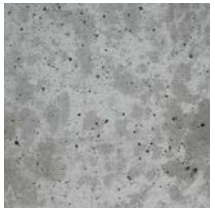

Mur de fondation en pierre de moellons , mais souvent revetu de pierre à bossage, de taille ou de crépis

OUVERTURES

Les fenêtres des duplex sont habituellement des fenêtres à guillotine avec deux vitres d'égales dimensions. On retrouve également des fenêtres à battants. Habituellement, les allèges sont en pierre alors que les linteaux sont faits d'appareillage de brique (soldat debout ou en boutisse) ou d'un élément de pierre de taille.

Le nombre de logements implique plusieurs accès. Ceux-ci sont souvent regroupés et forment un alignement continu. Des piédroits (support en bois ouvragé ou en maçonnerie) séparent les ouvertures.

Les portes sont simples ou avec des détails d'ornementation relativement sobres. Les impostes, la proportion du vitrage et les caissons dans le bas de la porte varient selon chaque bâtiment.

Les dimensions du vitrage varient, mais prendront de plus en plus d'importance au courant des années.

→ 1880 à 1890: 30 à 42'' de hauteur (762 à 1067mm)

→ 1890 à 1910: 36 à 56'' de hauteur (915 à 1422mm)

FENÊTRES

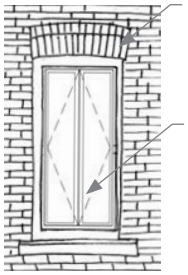

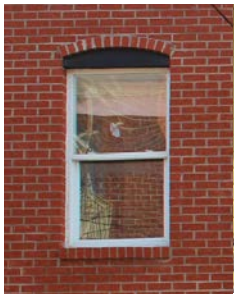

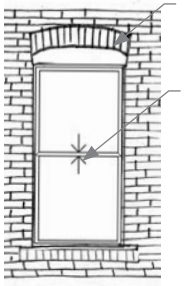

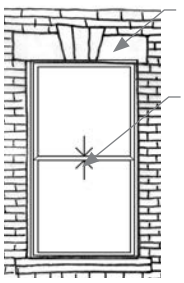

PORTES

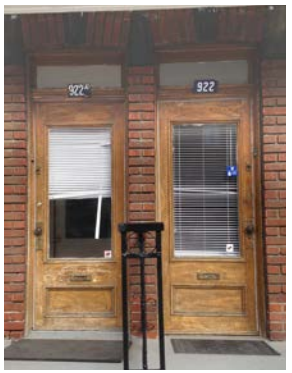

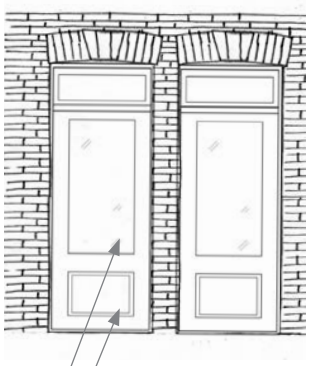

LES SAILLIES

Les saillies sont multiples et comprennent entre autre; les balcons, escaliers et entablement. D'autres éléments contribuent également à l'apparence architecturale d'un bâtiment, c'est-à-dire les colonnes de bois, métaux ouvrés, garde-corps, corniche, etc.

Ces composantes, en plus d'avoir un rôle esthétique, ont bien souvent également une fonction utilitaire, telle que la protection contre les intempéries, l'ensoleillement ou l'affichage commercial. Ces composantes participent grandement au caractère architectural de chaque bâtiment.

Les balcons sont des saillies qui affectent particulièrement la perception d'un bâtiment depuis le domaine public. Les balcons sont constitués de garde-corps, d'un fascia (deux planches de bois superposées pour composer une composition bipartite) et d'un soffite (planches de bois bouvetées) qui couvrent le dessous du balcon. Voir lexique pour plus de détails.

CORNICHE

Couronnement avec corniche en bois ouvragée et consoles

Couronnement avec corniche en bois ouvragée et consoles

REZ-DE-CHAUSSÉE

Entablement d'un rez-de-chaussée commercial rue Notre-Dame ouest.

Socle en pierres à bossage avec soupiraux pour la ventilation du vide sanitaire

GARDE-CORPS

Garde-corps en acier et détails de fascia en bois avec plusieurs moulures.

Garde-corps en acier et fascia bipartite et soffite de planche de bois bouvetée.

TRIPLEX

INTRODUCTION

Le triplex est une évolution plus dense de la typologie de duplex car il comporte trois étages. La construction des bâtiments appartenant à ce type s'étend principalement durant les périodes historiques du développement des faubourgs (1850 à 1900) et de l'essor de la ville industrielle (1900 à 1950).

Le triplex est présent sous diverses formes. Il peut être aligné sur la ligne de lot avant ou avoir une marge de recul paysagée.

Dans les secteurs St-Augustin et Ste-Marguerite, cinq variantes du type triplex ont été identifiées :

- triplex avec escalier intérieur
- triplex avec escalier extérieur
- triplex avec porte cochère
- triplex mixte avec rez-de-chaussée commercial
- triplex de deux logements et du multiplex

4

3

2

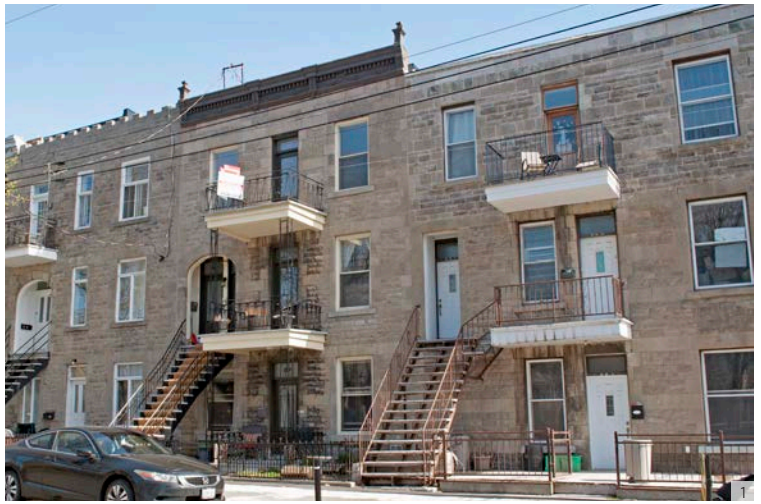
1

1 -Triplex avec escalier extérieur
307 Square George-Étienne Cartier

2- Triplex mixte avec rez-de-chaussée commercial
4390 rue Notre-Dame Ouest

3- Multiplex
304 rue St-Ferdinand

4 -Triplex avec escalier intérieur
290 rue St-Philippe

TRIPLEX - ESCALIER INTÉRIEUR

Le triplex avec escalier intérieur est un bâtiment de trois étages avec toit plat, généralement implanté sans marge de recul avant. Bien que la majorité des logements possèdent leur propre escalier d'accès, il est fréquent d'observer des bâtiments où les logements des étages supérieurs partagent le même escalier.

Le socle du bâtiment est généralement revêtu de pierres à bossage. Le corps est revêtu de briques, parfois de pierres à bossage. Les balcons sont en bois et les garde-corps sont en acier. Les marches qui permettent l'accès au rez-de-chaussée sont généralement en maçonnerie.

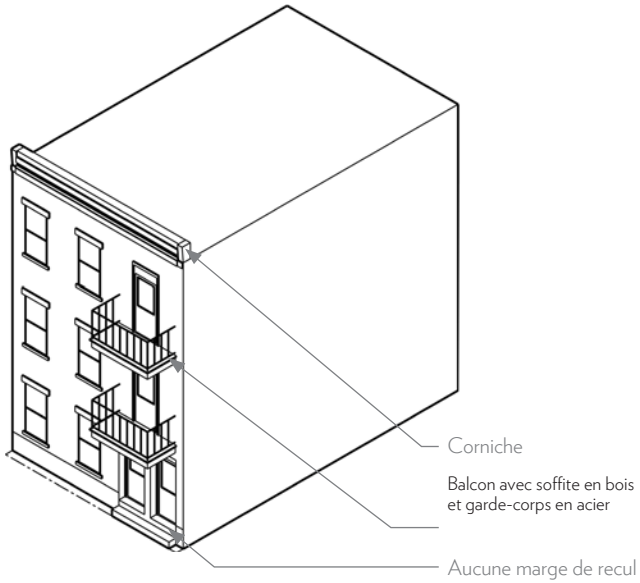

IMPLANTATION

- Implantation contiguë.
- Bâtiment sans marge de recul avant ni latérale.

VOLUMÉTRIE

- Rez-de-chaussée très peu surélevé par rapport au niveau du sol. (Maximum de 3 contremarches).
- Plan de forme rectangulaire.
- Hauteur de 3 étages.
- Possibilité de balcons aux étages.
- Toit plat.

TRAITEMENT DES FAÇADES

- Socle démarqué par un à trois rangs de pierres à bossage.
- Composition variable. Possibilité de 3 portes adjacentes ou 2 portes adjacentes et 1 porte à l'extrémité ou 3 portes séparées par des fenêtres. Non-alignement vertical des ouvertures entre le rez-de-chaussée et les autres étages mais alignement des ouvertures aux étages supérieurs.
- Couronnement avec corniche ouvragée en bois. Parfois, corniches en appareillage de briques.
- Le traitement des encadrements des ouvertures est en adéquation avec le parement extérieur.

Triplex avec escalier intérieur
200 rue St-Ferdinand

Triplex avec escalier intérieur
4288 rue Tourville

TRIPLEX - ESCALIER EXTÉRIEUR

Le triplex avec escalier extérieur est un bâtiment de trois étages, implanté avec une marge recul avant et caractérisé par la présence d'un escalier extérieur qui permet de rejoindre le premier balcon où sont situées les portes d'accès aux logements des étages.

L'escalier extérieur est très pentu et habituellement en ligne droite avec des marche en bois au nez arrondi. La première marche est habituellement en pierre. La délimitation du terrain est faite par une clôture en acier plus ou moins ouvragée, mais qui participe au caractère du bâtiment.

Le socle du bâtiment est généralement revêtu de pierres à bossage. Le corps est revêtu de briques, parfois de pierres à bossage. Les balcons et marches d'escalier sont en bois et les garde-corps sont en acier.

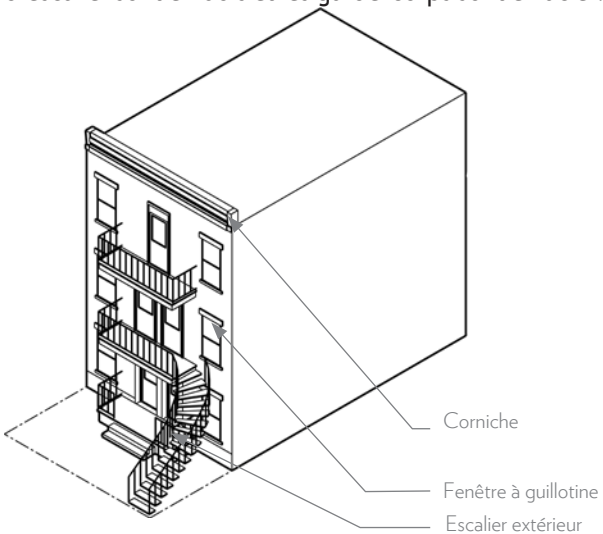

IMPLANTATION

- Implantation contiguë.
- Marge de recul avant variant de 2.5m à 5m.
- Cours avant aménagées avec jardins et plantations d'arbres comportant une clôture basse en acier.

VOLUMÉTRIE

- Rez-de-chaussée très peu surélevé par rapport au niveau du sol, de 2 à 3 contremarches.
- Présence d'escalier extérieur pour l'accès au premier étage.
- Plan de forme rectangulaire.
- Hauteur de 3 étages.
- Possibilité de balcons aux étages.
- Toit plat.

TRAITEMENT DES FAÇADES

- Socle démarqué par un à deux rangs de pierres à bossage.
- Composition variable. Possibilité de composition asymétrique comportant deux travées verticales avec alignement de l'escalier extérieur, des portes d'entrée et d'un balcon. Possibilité de composition symétrique comportant trois travées verticales.
- Couronnement avec corniche ouvragée en bois ou en pierre, selon le cas. Parfois, présence d'un parapet à fronton.
- Le traitement des encadrements des ouvertures est en adéquation avec le parement extérieur.

Triplex avec escalier extérieur
307 Square George-Étienne Cartier

Triplex avec escalier extérieur
279 Square George-Étienne Cartier

TRIPLEX AVEC PORTE COCHÈRE

Le triplex avec porte cochère est présent lorsque l'îlot ne possède pas de ruelle. Le triplex avec porte cochère est un bâtiment de trois étages avec toit plat, généralement implanté sans marge de recul avant. Le passage cocher est généralement situé entre deux triplex et permet un accès à la cour arrière. Elle peut également être située à l'extrémité du triplex.

Le socle du bâtiment est généralement revêtu de pierres à bossage. Le corps est revêtu de briques, parfois de pierres à bossage. Les balcons sont en bois et les garde-corps sont en acier. Les marches qui permettent l'accès au rez-de-chaussée sont généralement en maçonnerie.

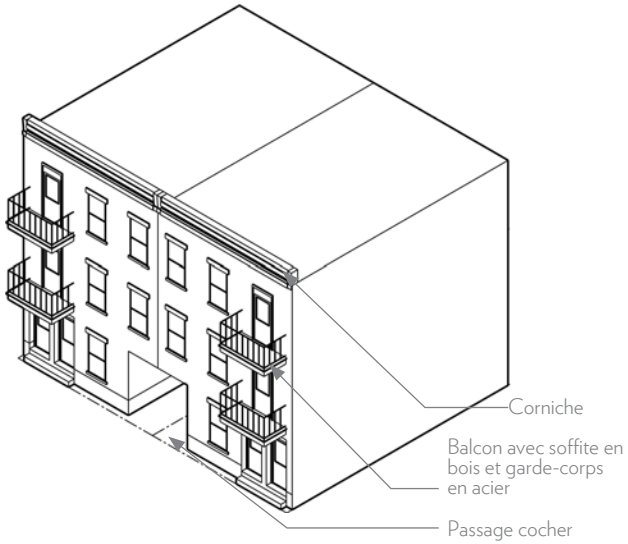

IMPLANTATION

- Implantation contiguë.
- Bâtiment sans marge de recul avant et latéral.
- Absence d'alignement régulier avec les bâtiments voisins.

VOLUMÉTRIE

- Rez-de-chaussée peu surélevé par rapport au niveau du sol, un maximum de 3 contremarches.
- Plan de forme rectangulaire.
- Peut présenter des avant-corps, «bay-window» ou oriel.
- Hauteur de 3 étages.
- Possibilité de balcons aux étages.
- Toit plat.

TRAITEMENT DES FAÇADES

- Socle démarqué par un à trois rangs de pierres à bossage.
- Composition variable. Possibilité de 2 portes jumelées et 1 porte à l'extrémité. Non-alignement vertical des ouvertures entre le rez-de-chaussée et les autres étages mais alignement des ouvertures aux étages supérieurs entre eux.
- Couronnement avec corniche en bois avec modillons ou consoles ouvragée plus ou moins ouvragée, selon le cas. Parfois, corniches de briques ou fausses mansardes.
- Le traitement des encadrements des ouvertures est en adéquation avec le parement extérieur.

Triplex avec porte cochère
354 rue St-Philippe

Triplex avec porte cochère
316 rue St-Ferdinand

TRIPLEX - MIXTE, RDC COMMERCIAL

Le triplex à vocation mixte est un bâtiment résidentiel dont le rez-de-chaussée est occupé par un commerce. La composition de ces bâtiments présente une division claire entre le rez-de-chaussée et les étages qui se concrétise par un changement de matériaux ainsi que par un entablement et la présence de vitrines.

Par ailleurs, cette typologie est généralement implantée sur les rues commerciales ou en coin de rues résidentielles.

Le socle du bâtiment est généralement revêtu de pierres à bossages, de pierres de taille, d'un enduit de ciment ou de bois. Le corps peut être revêtu de briques, ou de pierres à bossage.

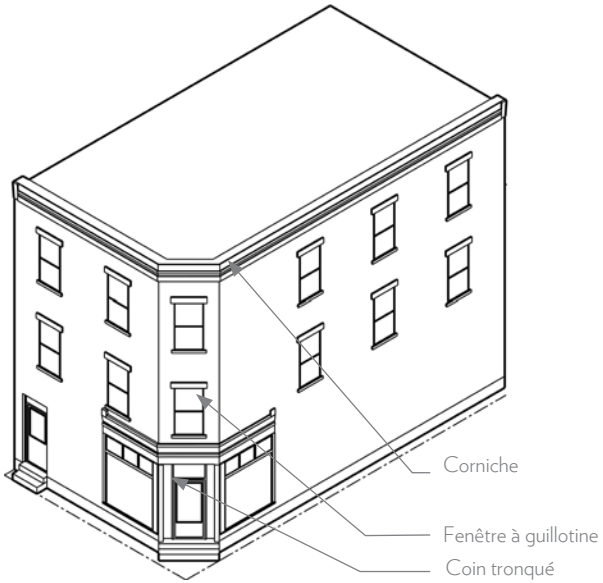

IMPLANTATION

- Implantation contiguë.
- Bâtiment sans marge de recul avant et latéral.
- Alignement régulier.

VOLUMÉTRIE

- Plan de forme rectangulaire simple.
- Hauteur de 3 étages.
- Possibilité de balcons et de fenêtres en saillie sur les étages supérieurs.
- Toit plat.

TRAITEMENT DES FAÇADES

- Le rez-de-chaussée est caractérisé par une vitrine et une corniche plus ou moins ouvragée, généralement en bois. Situé en coin de rue, le traitement commercial du rez-de-chaussée se prolonge sur 2 à 3 mètres sur la façade latérale.
- Composition : alignements verticaux et horizontaux d'ouvertures. Le nombre de travées est variable d'un bâtiment à l'autre.
- Couronnement, corniche ouvragée ou fausse mansarde. S'il est implanté sur un coin de rue, la corniche ou la fausse mansarde couvre les 2 façades.
- Le traitement des encadrements des ouvertures est en adéquation avec le parement extérieur.

Triplex mixte avec rez-de-chaussée commercial
4003 rue Notre-Dame Ouest

Triplex mixte avec rez-de-chaussée commercial
3706 rue Notre-Dame

TRIPLEX À DEUX LOGEMENTS

Le triplex à deux logements est un bâtiment qui possède un logement au rez-de-chaussée et un autre qui occupe les deux étages supérieurs. Le toit en vraie ou en fausse mansarde est caractéristique de ce type de bâtiment.

Le socle du bâtiment est généralement revêtu de pierres à bossage ou parfois en pierres de taille. Le corps est en briques, parfois en pierres à bossages. Les balcons sont en bois et les garde-corps sont en acier. La mansarde en tôle ou en ardoise a souvent été remplacée par du bardeau d'asphalte.

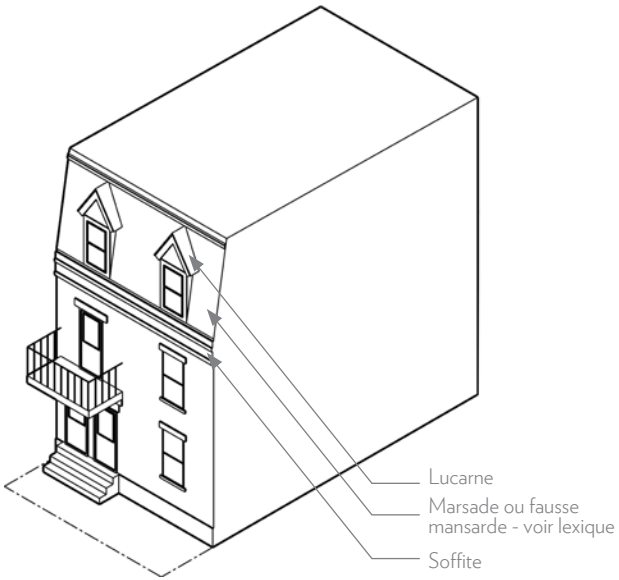

IMPLANTATION

- Implantation contiguë.
- Généralement sans marge de recul avant. La marge avant permet un escalier d'accès pour le rez-de-chaussée.

VOLUMÉTRIE

- Rez-de-chaussée surélevé.
- Plan de forme rectangulaire.
- Hauteur de 3 étages.
- Possibilité de balcon au-dessus des portes d'entrée.

TRAITEMENT DES FAÇADES

- Socle démarqué par un à trois rangs de pierres.
- Composition asymétrique formée de deux travées verticales. La première travée est formée d'un alignement de portes jumelées au rez-de-chaussée et des fenêtres aux étages. La deuxième travée est formée uniquement d'un alignement vertical de fenêtres.
- Couronnement avec une fausse mansarde et une corniche ouvragée à modillons ou à consoles. Les lucarnes de la fausse mansarde sont de formes diverses et plus ou moins ornementées.
- Le traitement des encadrements des ouvertures est en adéquation avec le parement extérieur.

Triplex de deux logements
358 et 359 rue Beaudoin

Triplex de trois étages
215 rue Bourget

TRIPLEX - MULTIPLEX

Le multiplex est un bâtiment de trois étages généralement implanté avec une marge de recul avant, sans marge latérale. Il se caractérise par la présence de deux logements par étage. Un accès commun est prévu pour les deux logements supérieurs.

Le multiplex est une dérivation du triplex avec escalier extérieur. Il constitue la transformation typologique du triplex afin de répondre au processus de densification du tissu urbain. Il a généralement été construit de façon similaire au triplex, et peut être implanté sur des parcelles typiques de ±7 mètres (±25′) ainsi que sur des parcelles plus larges.

Le socle du bâtiment est généralement revêtu de pierres à bossage ou de béton. Le corps peut être revêtu de briques, ou de pierres à bossage.

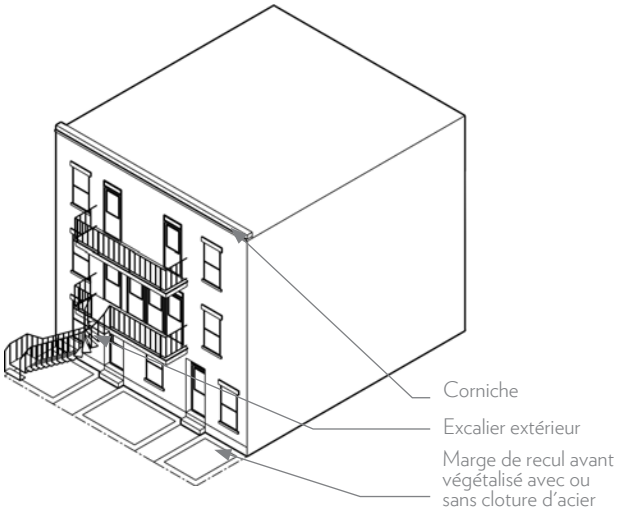

IMPLANTATION

- Implantation contiguë.
- Marge de recul avant entre 2 et 4,5m.
- Aménagement extérieur avec clôture basse en acier.

VOLUMÉTRIE

- Rez-de-chaussée très peu surélevé par rapport au niveau du sol, de 2 à 3 contremarches.
- Plan de forme rectangulaire, sans saillie.
- Hauteur de 3 étages.
- Balcon sur tous les niveaux au-dessus de l'entrée du rez-de-chaussée.
- Toit plat.

TRAITEMENT DES FAÇADES

- Socle démarqué par un ou deux rangs de pierres ou fondation en béton apparent.
- Composition symétrique. La porte d'accès principale est située au centre. Alignement vertical de balcons ou de fenêtres est présent de chaque côté de la travée centrale.
- Couronnement avec corniche ouvragée en bois ou en pierre, selon le cas. Parfois, présence d'un parapet à frontons.
- Le traitement des encadrements des ouvertures est en adéquation avec le parement extérieur.

Multiplex
250 rue St-Ferdinand

Multiplex
110 rue St-Philippe

TRIPLEX

COMPOSANTES ARCHITECTURALES

MATÉRIAUX

Le socle est en pierre alors que le corps principal du bâtiment est de fait de maçonnerie. C'est habituellement une brique d'argile dont le module et la proportion des joints de maçonnerie sont réguliers. Des détails ou des assemblages particuliers de la maçonnerie sont présents à la fois dans le corps et le couronnement du bâtiment.

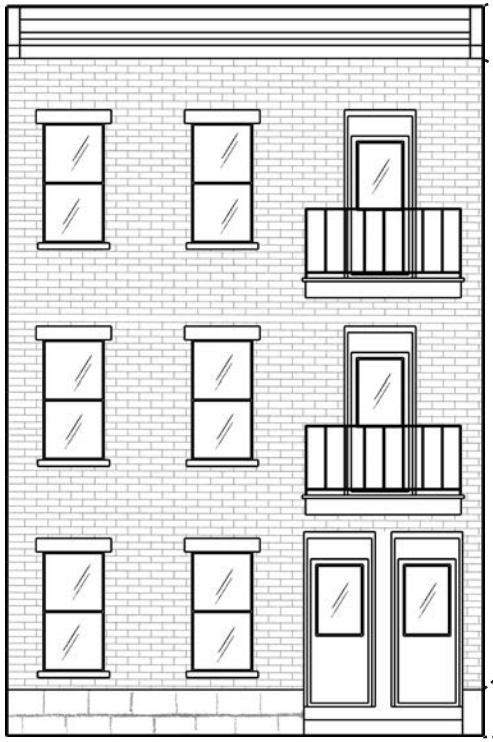

COURONNEMENT

La fausse mansarde fait place au corniche plus simple et moins couteuse. Sur les triplex (1895 et plus tard) les corniches en bois font place aux corniches en métal ouvragée. Le couronenment deviendra (1910 -1930) l'extension du parement de brique avec des variation d'appareillage.

CORPS

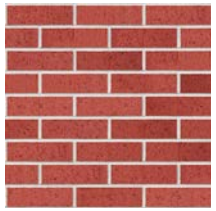

La brique d'argile , tout comme la brique pressée, plus dense,résistante et uniforme sont utilisé comme parement principale. Le joint de mortier s'affine et le module de brique se standardise.

FONDATION

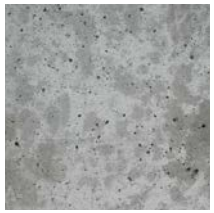

La pierre de taille mais également de nouveau matériaux tel que le béton préfabriqué ou le bloc de béton sont utilisé.

OUVERTURES

Les fenêtres des triplex sont habituellement des fenêtres à guillotine avec deux vitres d'égales dimensions.Habituellement, les allèges sont en pierre alors que les linteaux sont faits d'appareillage de brique (soldat debout ou en boutisse).

Les fenêtres sont parfois regroupées et de plus grandes dimensions, laissant ainsi pénétrer davantage de lumière et une meilleure ventilation.

Le nombre de logements implique plusieurs accès. Ceux-ci sont souvent regroupés et forment un alignement continu. Des piédroits (support en bois ouvragé ou en maçonnerie) séparent les ouvertures.

Les portes ont parfois des détails d'ornementation. Les impostes, la proportion du vitrage et les caissons dans le bas de la porte varient selon chaque bâtiment et contribuent grandement leur personnalité.

Les portes au rez-de-chaussée sont plus larges et sont dotés d'une imposte et d'ornements. Le vitrage prend plus d'importance dans la composition de la porte que les parties pleines. Les portes aux étages supérieurs sont plus simples et moins fenestrées. Le vitrage de ces portes varie entre 36 à 48'' (905 à 1219mm). Elles sont parfois à double-châssis et avec moustiquaire.

FENÊTRES

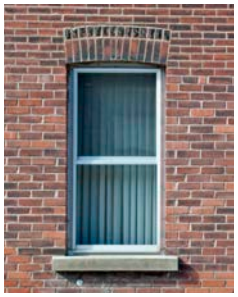

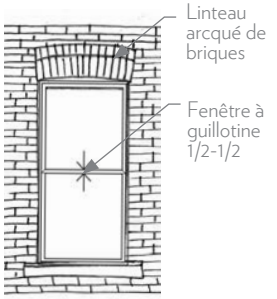

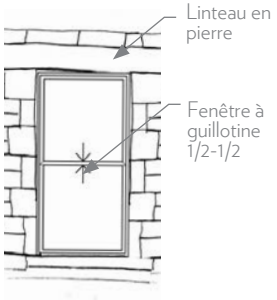

PORTES

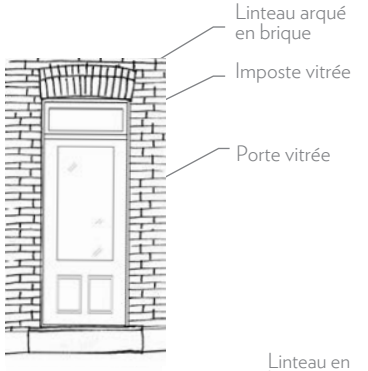

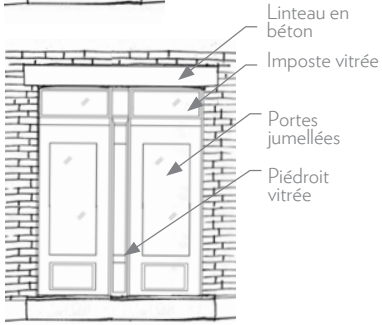

SAILLIES

Les saillies sont multiples et comprennent entre autre; les balcons, escaliers et entablements. D'autres éléments composent également le décor architectural d'un bâtiment, c'est-à-dire les colonnes de bois, les métaux ouvrés, les garde-corps, etc.

Ces composantes en plus d'avoir un rôle esthétique ont bien souvent également un rôle utilitaire, tel que la protection contre les intempéries, l'ensoleillement ou l'affichage. Ces composantes participent grandement au caractère architectural de chaque bâtiment.

Les formes, proportions, matérialité et couleurs de ces composantes architecturales contribuent à l'équilibre de la composition du bâtiment. Ces éléments créent un tout qui contribue à l'harmonie de l'ensemble architectural du quartier.

CORNICHE

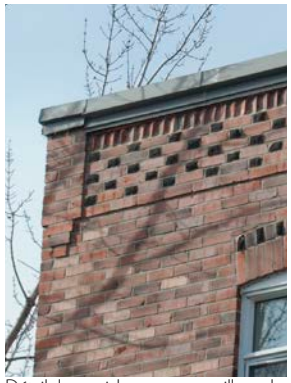

Détail de corniche avec appareillage de maçonnerie

Détail de corniche et toiture à fausse mansarde

REZ-DE-CHAUSSÉE

Entablement d'un rez-de-chaussée commercial

Socle en pierres de taille avec soupirail pour ventilation dans le mur de fondation

GARDE-CORPS

Détails de console en bois

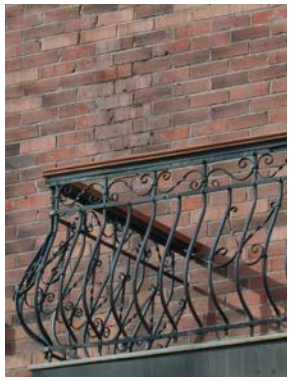

Détail de balcon en métal ornemental

CONCIERGERIE

INTRODUCTION

La plupart des conciergeries ont été construites à partir de 1945.

La conciergerie est un bâtiment multifamilial dont la hauteur est de 3 ou 4 étages et dont l'accès aux logements est commun. Le volume rectangulaire et simple de la conciergerie est souvent ponctué par la présence de balcons. Les conciergeries sont conçues et construites individuellement ou par ensemble, ce qui amène de grandes différences dans leur mode d'implantation et de composition architecturale.

On retrouve dans les secteurs St-Augustin et Ste-Marguerite une seule forme de conciergerie : le type «Walk-up».

3

2

1

1 - Walk-up
325 rue St-Philippe

2 - Walk-up
220 rue Ste-Marguerite

3 - Walk-up
172 rue Turgeon

CONCIERGERIE - WALK-UP

Le Walk-up est un bâtiment multifamilial dont la hauteur est de 3 ou 4 étages. L'accès aux logements est commun et se fait par un escalier intérieur desservant 2 ou 4 logements par niveau. Le volume rectangulaire est souvent ponctué par des balcons.

La façade du Walk-up est composée de trois travées verticales, l'accès commun du bâtiment se situe dans la travée centrale et distribue l'accès aux logements par une circulation verticale sans corridor aux étages.

Le matériau du socle du bâtiment est souvent le béton. Le corps du bâtiment est généralement en briques dont les teintes peuvent varier.

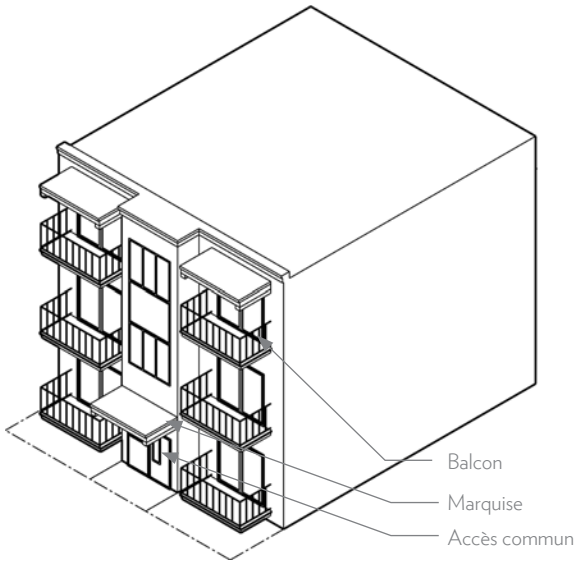

IMPLANTATION

- Contiguë ou isolé
- Marge de recul avant variable.
- Aménagement paysager avant caractérisé par des surfaces gazonnées

VOLUMÉTRIE

- Plan de forme rectangulaire.
- Hauteur entre 3 et 4 étages.
- Toit plat.
- Possibilité de balcons.

TRAITEMENT DES FAÇADES

- Socle démarqué par une fondation apparente.
- Composition : plusieurs travées verticales, nombres variables. Alignement vertical des ouvertures.
- Couronnement simple composé d'un solin métallique. Un bandeau de briques d'une couleur contrastante au reste de la façade contribue parfois à former un couronnement. Parfois, une partie de la toiture plate est en projection.
- Le traitement des encadrements des ouvertures est en adéquation avec le parement extérieur.

Walk-up
95 rue St-Philippe

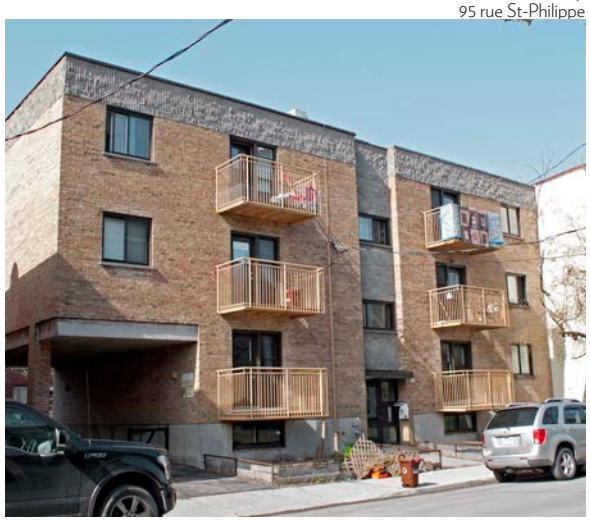

Walk-up
220 rue Ste-Marguerite

CONCIERGERIE

COMPOSANTES ARCHITECTURALES

MATÉRIAUX

Les matériaux, la forme et les composantes architecturales du bâtiment sont très rationnels et standardisés. Le côté fonctionnel et systématique est évident dans la composition architecturale et l'ornementation est presque absente. Le parement de brique est très présent et avec peu de variante de couleur, module ou appareillage. Quelques matériaux modernes font leur apparition, tels que le métal et le bloc de verre. Le couronnement est très mince et laisse place à un léger parapet.

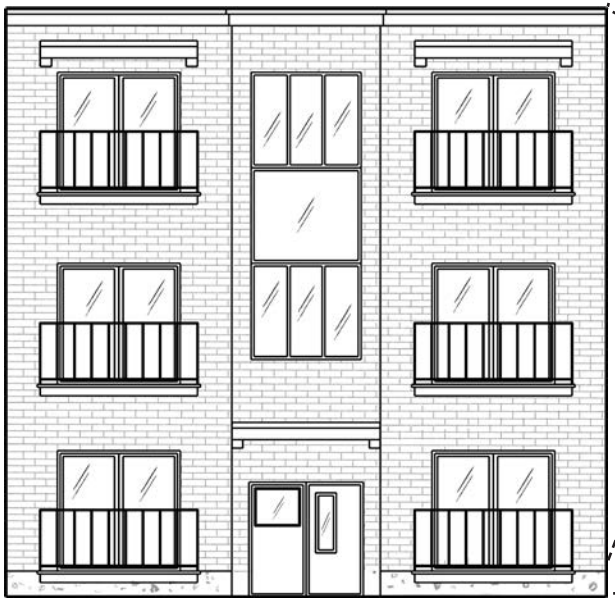

COURONNEMENT

Un petit parapet de maçonnerie qui se termine par un mince solin de métal compose le couronnement

CORPS

Une brique plus pale (brune, beige, jaune) avec différentes textures, striée, lisse ou rugueuse est utilisée.

FONDATION

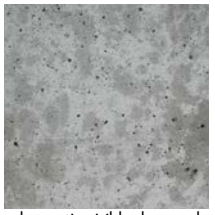

La partie visible du mur de fondation est en béton coulé

OUVERTURES

Les escaliers extérieurs et les grands balcons typiques des plex sont remplacés pas des accès communs avec escaliers intérieurs et des plus petits balcons individuels.

Un des rares jeux de volumétrie est l'avancée ou le recul de la partie centrale qui accueille l'accès principal.

La technologie des portes et fenêtres évolue de manière importante. Les ouvertures sont très grandes et les cadres sont de plus en plus minces. Les fenêtres sont coulissantes et faites habituellement d'aluminium. Les allèges sont minimalistes et les linteaux font place à des cornières d'acier.

FENÊTRES

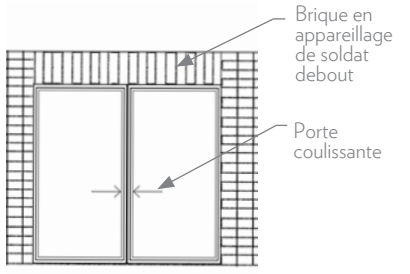

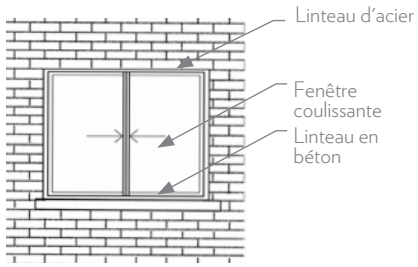

PORTES

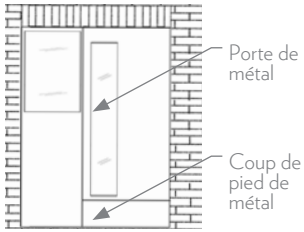

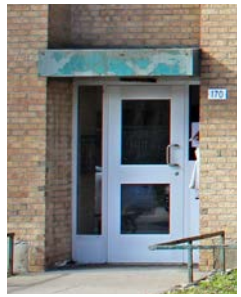

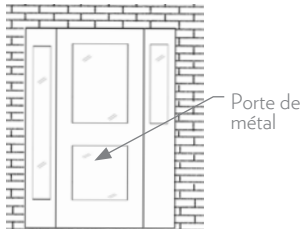

RÉNOVATION 4

RÉNOVATION

INTRODUCTION

L'architecture des bâtiments et les caractéristiques urbaines de St-Henri lui confèrent son cachet unique. Afin de préserver l'identité de ce milieu de vie tant apprécié par ses habitants, les instances municipales développent des outils urbanistiques permettant de baliser les divers travaux effectués sur le cadre bâti patrimonial. Pour leur part, les propriétaires doivent veiller au bon entretien de leurs bâtiments afin qu'ils participent positivement à la qualité urbaine du quartier.

Chaque typologie possède des composantes architecturales qui lui sont propres. Dans les noyaux villageois ouvriers de St-Henri, certains de ces éléments sont davantage fragiles et possèdent une durée de vie plus courte (le bois versus la maçonnerie). Ceux-ci doivent faire l'objet d'une attention particulière afin d'assurer leur longévité.

EXAMEN DES COMPOSANTES ARCHITECTURALES

Avant d'entreprendre des travaux, observez les composantes architecturales qui caractérisent le type architectural de votre bâtiment afin de faire des travaux qui le mettent en valeur.

Renseignez-vous à l'aide de ce guide et répondez aux questions suivantes :

Le bâtiment correspond à quelle typologie architecturale ?

- Maison villageoise ?
- Duplex ou triplex ?
- Conciergerie « Walk-up » ?

Les parements sont-ils d'origine ?

- Villageoise : Les clins de bois ont-ils été recouverts ou remplacés par un nouveau parement ?
- Plex : Le parement est-il en briques d'argile ?
- Walk-up : Le parement est-il composé de briques et/ou de panneaux de pierre artificielle ?

La toiture est-elle d'origine ?

- Villageoise : Le revêtement de la toiture est-il en tôle ? A-t-elle des lucarnes ?
- Plex : Le parapet est-il doté d'une corniche en bois recouverte de tôle ? La fausse-mansarde est-elle en ardoise ?

Les portes et fenêtres sont-elles d'origine ?

- Les portes et fenêtres sont-elles en bois et à vitrage simple ?
- Correspondent-elles à la typologie du bâtiment (à carreaux, à battants, à guillotine) ?

Les balcons, escaliers sont-ils originaux ?

- Les balcons, galeries et marches d'escalier sont-ils en bois ?
- Y a-t-il des balustrades en acier, des boiseries, encadrements d'ouvertures, pierres ornementales, etc.)

NIVEAUX D'INTERVENTIONS

Les composantes architecturales d'un bâtiment peuvent nécessiter un simple entretien, des réparations ponctuelles ou le remplacement d'un élément de composition :

1. ENTRETENIR

Lorsque les composantes d'origine d'un bâtiment sont en bon état, il est recommandé de les entretenir régulièrement afin d'éviter la détérioration des matériaux. Les surfaces métalliques et les boiseries extérieures doivent être peintes et protégées contre les infiltrations d'eau afin de ne pas laisser s'installer de rouille ou de pourriture. Les joints de calfeutrage, de mortier ou des solins doivent demeurer étanches.

2. RÉPARER

La forme et les caractéristiques d'une composante architecturale d'origine encore présente doivent être maintenues en bon état. Lorsque les composantes d'origine du bâtiment sont en mauvais état, il est aisé de les réparer en remplaçant uniquement les éléments endommagés (remplacement partiel), un segment de balustrade par exemple ou quelques clins de parement fendus. Le remplacement complet d'une composante architecturale d'origine est possible, lorsque cette composante est non fonctionnelle. Lorsqu'il ne s'agit pas d'une composante d'origine, on peut substituer l'élément détérioré par un autre plus approprié et de meilleure qualité. On peut aussi en profiter pour enlever une composante récente qui ne s'harmonise pas avec l'ensemble original.

REMPLACER

Lorsque les composantes d'origine du bâtiment sont en très mauvais état et ne peuvent être réparées, on peut les remplacer à l'identique ou avec des éléments semblables. Lorsqu'elles ont été remplacées par des éléments inappropriés qui altèrent le caractère original de la façade, il est recommandé de restituer les caractéristiques disparues de la façade. L'observation de bâtiments de la même typologie ayant préservé leurs caractéristiques originales peut servir d'inspiration pour les composantes à restituer.

120 rue Rose-de-Lima

Avant

Après

250 rue Turgeon

Avant

Après

LEXIQUE

BALUSTRADE : Élément, souvent ajouré, constitué par des piliers et surmonté d'une main-courante, destiné à prévenir les chutes. Disposé le long d'une galerie ou d'un balcon. Élément fait de bois, de fonte ou d'acier ornemental souvent très décoratif.

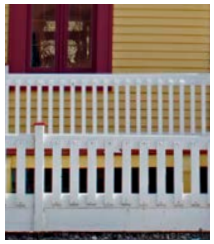

CHAMBRANLE : Cadre, souvent mouluré, qui entoure une ouverture. Il est composé de 4 éléments, les éléments verticaux sont appelés jambage, l'élément supérieur est une traverse et l'élément inférieur est l'appui. Le chambranle est habituellement fait en bois.

CLIN : La planche à clins, longue et de faible épaisseur, se pose à l'horizontale. Sa partie inférieure est légèrement biseautée afin de permettre un chevauchement.

CONSOLE OU CORBEAU : Support, souvent en forme de S, appuyé ou fixé à un mur. Sous la corniche, la toiture ou le balcon.

CORNICHE : Élément généralement horizontal d'un édifice, au rôle parfois utilitaire (écoulement de l'eau de pluie) mais surtout décoratif. Peut être à consoles, à modillons ou à dentricules.

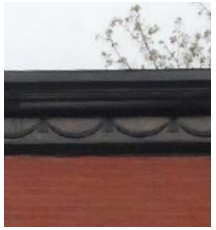

CROISILLONS ET MENEAUX: Bois verticaux (croisillons) et horizontaux (meneaux) qui créent les carreaux des fenêtres.

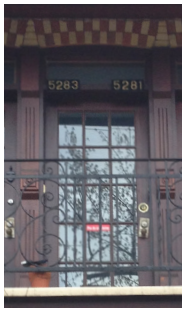

ENTABLEMENT : Partie saillante qui couronne un ou des éléments afin de les protéger de la pluie. Surmonte une porte, une devanture, au-dessus du RDC commercial ou au couronnement de la façade.

FENÊTRE À BATTANTS: Fenêtre possédant des vantaux pivotants sur un axe vertical

FENÊTRE À GUILLOTINE: Fenêtre possédant deux panneaux qui glissent à la verticale grâce aux rainures pratiquées dans son cadre.

FRONTON : Couronnement placé au-dessus de l'entrée d'un édifice, d'une travée, d'une porte ou d'une fenêtre, souvent de forme triangulaire.

IMPOSTE : Châssis fixe ou mobile situé au-dessus d'une porte ou fenêtre. Elle est séparée du reste de l'ouverture par une traverse.

LUCARNE : Ouverture vitrée pratiquée sur la pente d'un toit permettant d'éclairer/aérer un espace.

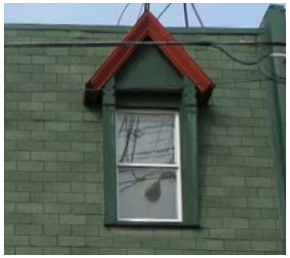

PARAPET : Partie du mur qui dépasse la ligne d'un toit plat.

PLANCHE CORNIÈRE: Élément vertical situé à la rencontre de deux murs et à laquelle l'extrémité des planches du parement vient s'abouter

COMPOSANTES ARCHITECTURALES EN SAILLIE

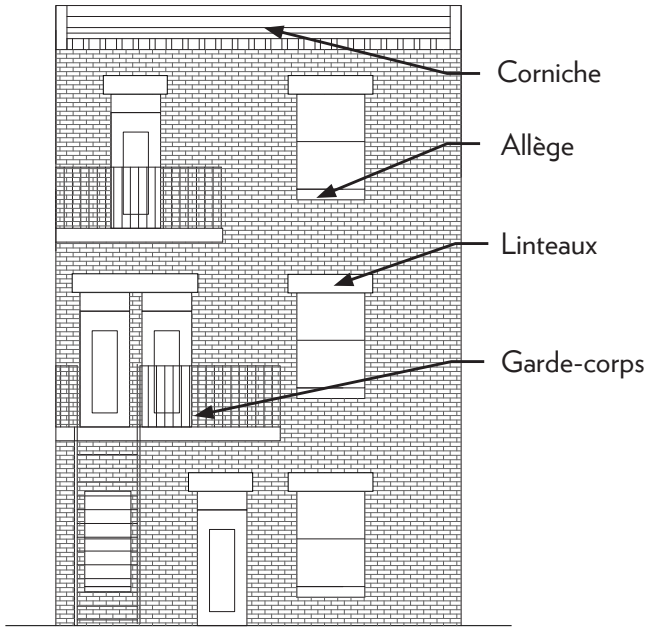

LINTEAU : Élément architectural qui constitue la partie supérieure de l'encadrement et qui soutient le mur ou la charge au-dessus. Le linteau peut être en arc ou droit. Il est souvent en pierre, maçonnerie et parfois en bois. Il est habituellement aligné avec le parement principal a une hauteur de 8 à 10'' (200 à 250mm) et déborde de part et d'autre de la fenêtre.

ALLÈGE : Partie du mur entre le plancher et l'appui de la fenêtre. Il est important de respecter l'épaisseur de l'allège qui est habituellement de 4'' (100mm) et qui déborde du parement principal.

FASCIA : Surface verticale qui borde le périmètre d'un balcon. Minimalement deux planches de bois superposées pour créer une composition bipartite.

PLANCHÉIAGE: Planches de bois bouvetées qui recouvrent le dessus d'un balcon. Elles doivent être imperméables à l'infiltration d'eau.

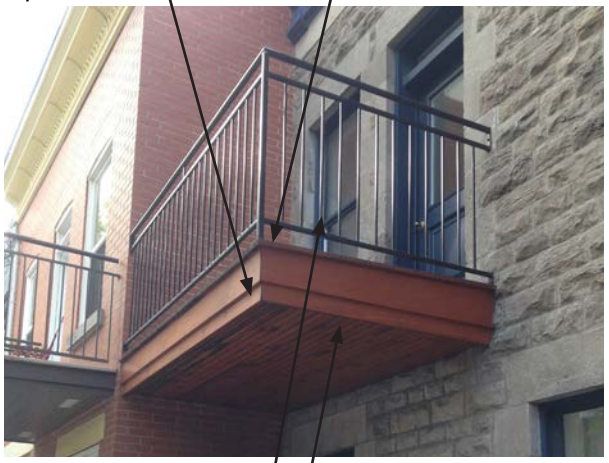

GARDE-CORPS: Élément destiné à prévenir les chutes. Disposé le long d'un balcon fait de bois, de fonte ou d'acier ornemental souvent très décoratif.

SOFFITE : Partie sous le dessous d'un élément en saillie. Le plus souvent utilisé pour qualifier le dessous d'un blason. Le soffite doit être fait de planche de bois bouvetées.

PRINCIPES DE COMPOSITION D'UN BÂTIMENT

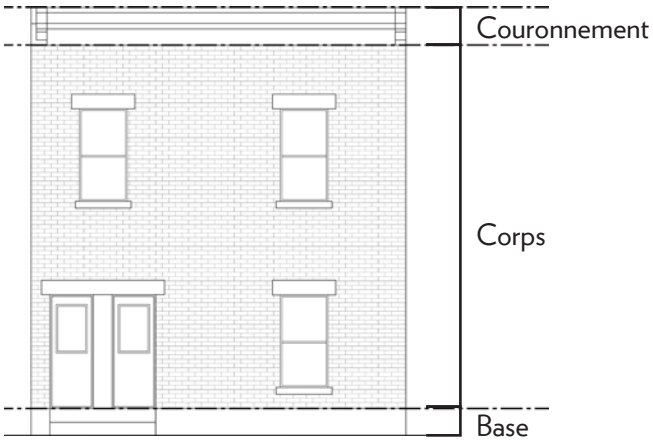

COURONNEMENT : Partie décorative formant le dessus d'un mur, d'un pilier, d'un poteau d'escalier ou d'une colonne. (corniche, fausse mansarde ou parapet)

CORPS : Partie du bâtiment la plus importante qui établit le rapport entre le plein (mur) et le vide (ouverture). Cette partie est habituellement composée d'un revêtement, couche superficielle mince et légère (clin de bois, métallique, ardoise, etc) ou d'un parement d'une certaine épaisseur (pierre, bloc de béton, brique, etc.) rapporté sur un support structural.

BASE : Partie du bâtiment, souvent en pierre ou béton de hauteur variable qui surélève le bâtiment afin de le protéger des intempéries.

MANSARDE : Pièce aménagée sous un comble, en principe sous toit brisé, avec mur incliné et plafond bas.

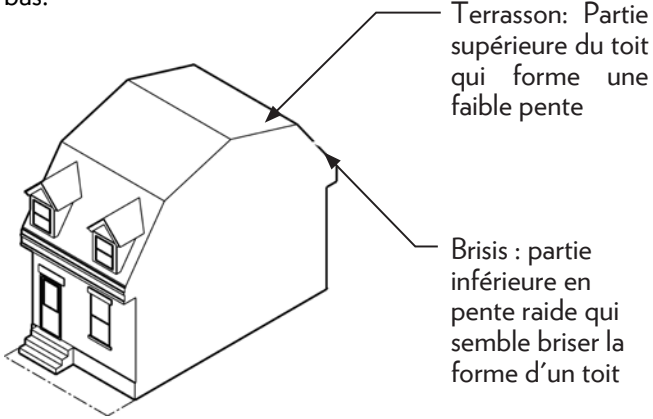

VERSUS

FAUSSE MANSARDE : Alignement de la toiture avec la façade principale. C'est plutôt la corniche qui avance en surplomb, proéminente.

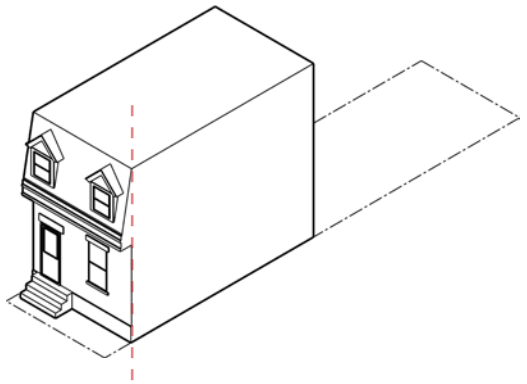

LOCALISATION DES TYPOLOGIES ARCHITECTURALES

TYPOLOGIES ARCHITECTURALES

TYPE ARCHITECTURAL DOMINANT

La majorité des bâtiments sont de type duplex avec escalier intérieur, triplex avec escalier intérieur et multiplex. Un nombre important de conciergeries se trouve du côté de St-Augustin.

On retrouve également d'autres types architecturaux, notamment la maison villageoise, le duplex avec escalier extérieur ainsi que le triplex avec escalier extérieur.

On note la présence de quelques bâtiments à vocation mixte (RDC commercial), notamment sur la rue Notre-Dame.

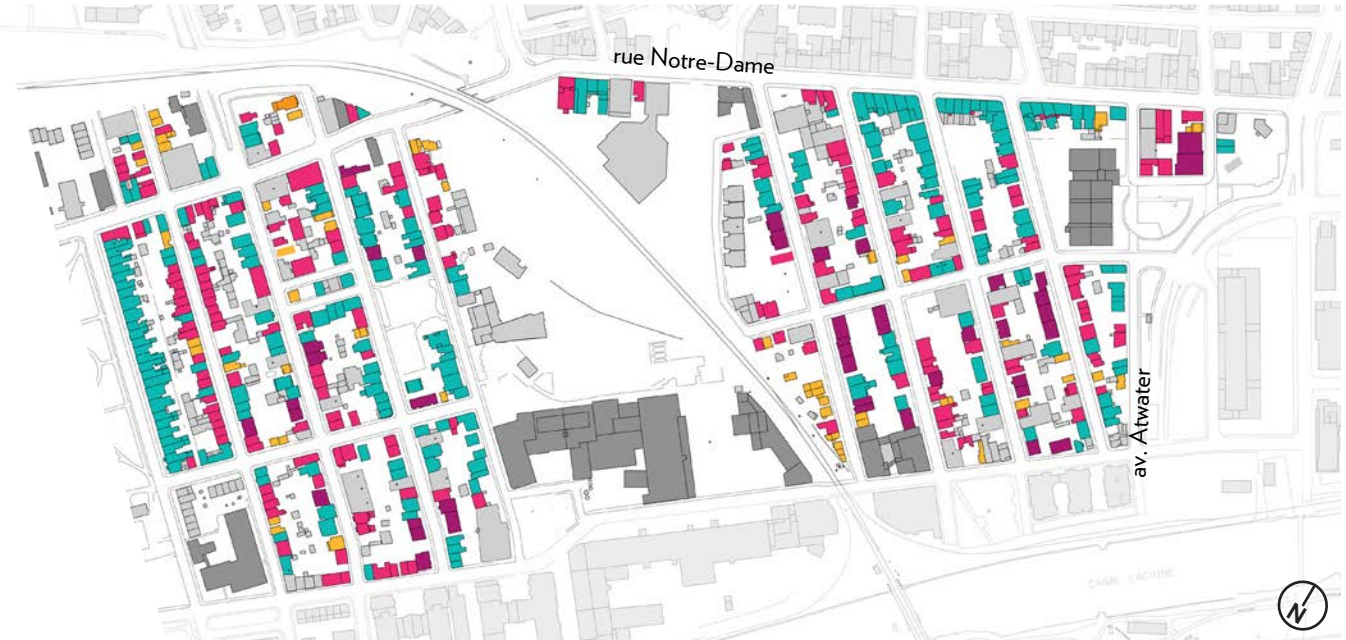

Légende

- Maison villageoise
- Duplex
- Triplex
- Conciergerie

Typologies des noyaux villageois de St-Augustin et Ste-Marguerite

IMMEUBLES À POTENTIEL D'INTÉRÊT PATRIMONIAL

En 2005, un inventaire détaillé des Immeubles d'intérêt patrimonial (IIP) a été réalisé. Cette étude a été mise à jour en 2013. Dans le secteur de St-Augustin et Ste-Marguerite, 90 nouveaux bâtiments avec un potentiel d'intérêt patrimonial sont relevés et 6 bâtiments résidentiels sont des immeubles d'intérêt.

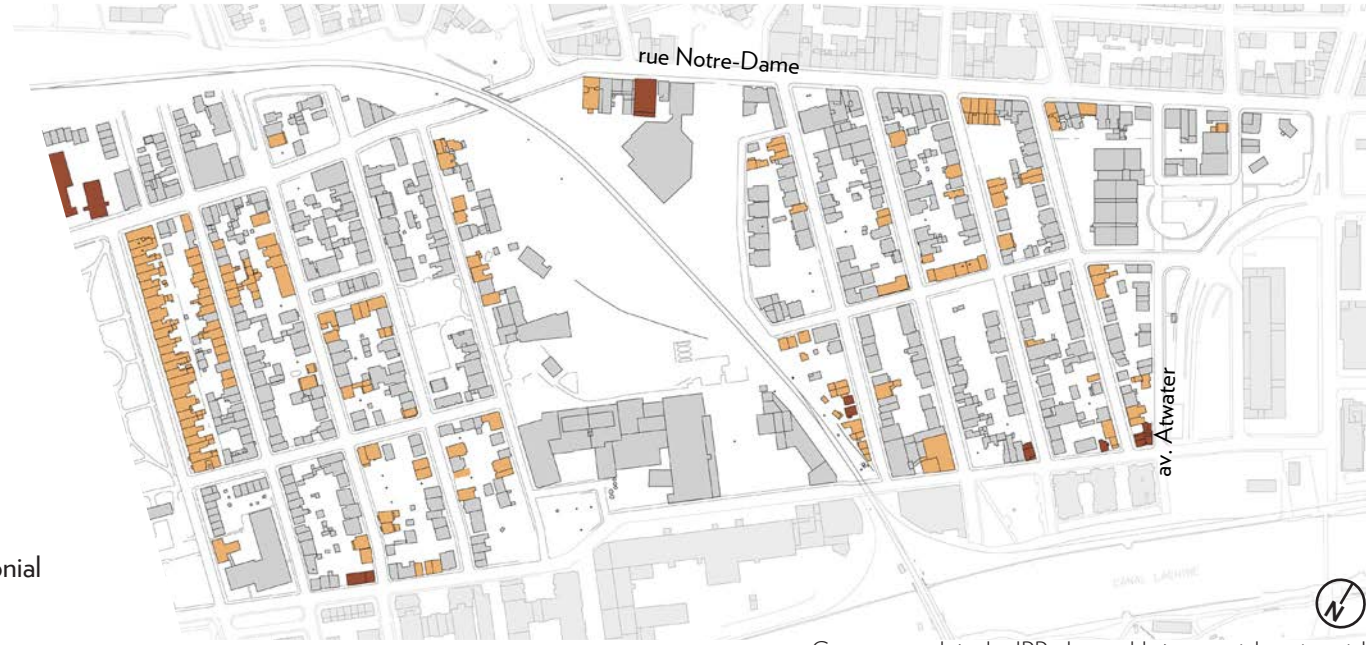

Nouveaux bâtiments à intérêt patrimonial

Immeubles d'intérêt patrimonial (IIP)

Carte rapprochée des IPP - Immeuble à potentiel patrimonial

ANNEXES

ANNEXES

A.1 IDENTIFICATION DE LA ZONE A L'ÉTUDE AU PLAN D'URBANISME

Sur la carte du patrimoine bâti du Plan d'urbanisme (2004), le quartier de St-Henri regroupe des secteurs à valeur intéressante et des secteurs à valeur exceptionnelle (les bâtiments le long de la rue St-Ambroise, autour du Square Sir-George-Étienne-Cartier et le long de la rue Acorn). Cependant plusieurs zones ne sont pas qualifiées.

A.2 MODIFICATION AU PLAN D'URBANISME

Suite à une analyse et caractérisation poussée du quartier de St-Henri (2017), il est ressorti que l'aire de paysage de St-Henri devrait être définie comme un ensemble complet dont le tissu urbain se lit et se vit comme un tout. La valeur et l'intérêt de St-Henri ne se définissent pas via chacun des bâtiments, mais par l'ensemble de ceux-ci ainsi que par leur protection.

Malgré certaines caractéristiques plus modestes des bâtiments, rues ou composantes architecturales, il en résulte un grand potentiel de revitalisation et une possibilité de mettre en valeur l'ensemble de l'aire, et ce, même dans les secteurs plus isolés, ou en bordure du chemin de fer.

Ces derniers sont d'ailleurs autant porteurs de sens dans la compréhension et le vécu de St-Henri que les actuels secteurs délimités au Plan d'urbanisme. L'ensemble de ceux-ci sont des traces fortes et des témoins d'un passé industriel durant lequel la limite entre le bâti résidentiel et les infrastructures ferroviaires était quasi inexistante.

A.3 IDENTIFICATION DES UNITÉS DE PAYSAGE

La division du territoire du Sud-Ouest est faite selon des aires et des unités de paysage afin de pouvoir qualifier de façon cohérente le cadre bâti. Le quartier de St-Henri correspond à une aire de paysage. Dans celle-ci se trouvent 18 unités, dont 10 se trouvent dans le secteur concerné par le présent guide de connaissance.

Le découpage des unités correspond à un ensemble cohérent et homogène de rues, parcelles et bâtiments tel que peut le percevoir un piéton.

Le nom de chaque unité fait référence à une réalité historique ou est déterminé en fonction d'un repère important.

4.1	Village St-Augustin
4.2	Rue Notre-Dame Ouest
4.9	Village Ste-Marguerite
4.10	Square Sir-George-Étienne-Cartier
4.11	Paroisse St-Zotique Est
4.12	Ste-Elisabeth-du-Portugal
4.14	Village Turcot
4.15	Paroisse St-Zotique Ouest
4.16	Chemin de la Côte-St-Paul
4.17	Rue Ste-Ambroise

RÉALISATION DE L'ÉTUDE

ATELIER CHRISTIAN THIFFAULT
3641 boulevard St-Laurent,
Montréal (Québec) H2X 2V5
t. 514.678.3952
www.atelierct.ca | info@atelierct.ca

en collaboration avec CÉCILE BAIRD architecte

Ont collaboré à la réalisation de cette étude :

Christian Thiffault, architecte MOAQ et designer urbain ADUQ
Christine Robitaille, chargée de projet et designer urbain ADUQ
Cécile Baird, architecte MOAQ et designer urbain ADUQ
Atae Azzam, maîtrise en design urbain
Benoit Eurieult, maîtrise en design urbain